

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 1.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 JANVIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Notre programme.—Nos collaborateurs.—Notre nouveau feuilleton.—Pôle Nord.—VARIÉTÉS : Chine; Canal de Suez; Hygiène du fumeur.—Vingt mille lieues sous les mers.—MEMORIAL NÉROLOGIQUE; La Soeur de la Nativité; Soeur Ste. Florine (Marie-Luce-Marguerite Chauveau).—Combat de Daulac ou Dollard en 1690.—Ogdensburg.—Les Cartes de Visites.—FAITS DIVERS : Canada; Etats-Unis; Sommaire télégraphique.—POÉSIE: Souhaits du nouvel an.—Le Gâteau des Rois.—Législation nouvelle.—Janvier.—SCIENCE APPLIQUÉE: Salubrité économique du chauffage; Conservation des Cordes.—Pianoterie.—FEUILLETON: Aventuriers et Corsaires.—Le jeu de Dames.—Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES: Dernière fumée! Premier feu!—Voyage du Prince de Galles aux Indes; Déjeuner offert au prince dans le temple souterrain d'Elephanta.—Le porte-feuille.

NOTRE PROGRAMME.

Si l'on compare la règle de conduite que se traquent les élitaires de l'OPINION PUBLIQUE dans le numéro-prospectus du 1er janvier 1870, avec la route suivie par les rédacteurs de cette feuille depuis six ans, l'on constate qu'en général, ceux-ci ont été fidèles aux promesses de leurs parrains selon la plume. Mais il a fallu compter avec les circonstances, les élections, les changements de ministères, les ambitions personnelles, les intérêts froissés, la nature humaine enfin. Les partis ne fusionnaient pas; ils changeaient de nom, mais subsistaient en nature. Les éléments discordants invitaient la lutte. Les opinions s'entrechoquaient. On attaquait le journal, il fallait riposter. Et l'on voit, éparpillés sur la grande route que s'est frayée l'OPINION PUBLIQUE, quelques lambeaux, quelques débris. La politique, qui, selon le prospectus, ne devait planer qu'à des hauteurs vertigineuses, s'est fatiguée de l'éther froid et du calme ennuyeux des régions de la théorie. Elle est descendue de temps en temps effleurer la terre; un coup de griffes dans telle lutte électorale, un coup d'aile à la figure de tel écrivain, un coup de bec dans tel projet de loi. Et le combat s'engageait de part et d'autre. L'OPINION PUBLIQUE oubliait sa mission. Le théâtre des luttes acharnées, des ambitions naissantes, des contradictions et des injures, c'est le journal quotidien. Aussi, en commençant l'année de grâce 1876, sommes-nous bien décidé à exclure entièrement de l'OPINION PUBLIQUE les discussions politiques et les attaques personnelles, sous quelque forme qu'elles se présentent. Certainement que nous ne tiendrons pas nos lecteurs dans l'ignorance des événements qui font ou modifient l'histoire contemporaine de notre pays. Nous en ferons une narration impartiale et raisonnée, mais nous n'ouvrirons pas la porte à la controverse. Nous avons d'assez vastes champs à cultiver, sans aller nous blesser les doigts sur les charbons du voisin. Voyez plutôt le nombre et la variété des plantes qui vont réclamer nos soins dans le jardin de l'OPINION PUBLIQUE. Nous voulons que cette feuille soit par excellence le journal des familles canadiennes. Nous le rendrons intéressant et instructif, utile et agréable à la fois, et nous n'oublierons pas que la famille canadienne est avant tout catholique: non seulement ne permettrons-nous à rien d'immoral ou de suspect de souiller nos pages, mais nous nous efforcerons de développer, dans la mesure de nos forces, les sentiments nobles et purs et l'amour de la religion dans le cœur de la jeunesse canadienne.

Notre menu se compose de bien des pièces. Elles ne viendront pas toutes en-

semble sur la table, mais se succéderont les unes aux autres, les grands plats de résistance paraissant chaque semaine, les entremets et les desserts variant suivant la saison et l'abondance de la cueillette et de la moisson littéraires.

D'abord, se présentera la littérature proprement dite, se composant de nouvelles, biographies, silhouettes, chroniques, poésies, bibliographies, etc. Nous donnerons plus d'espace que par le passé au feuilleton. Les œuvres d'imagination, bien écrites et bien choisies, ont de grands attrait pour tout lecteur; nous leur consacrerons chaque semaine six ou huit colonnes. Nos biographies de Canadiens distingués, écrites par une plume exercée, seront intercalées de silhouettes et de chroniques par des écrivains également goûtés. La bibliographie tiendra nos abonnés au courant des nouveaux livres. Des correspondances spirituelles, des poésies charmantes seront contribuées par des maîtres de l'art, connus et à connaître.

Nous retracerons les scènes les plus émouvantes de l'histoire du Canada; nous donnerons aussi la narration, illustrée de gravures, des plus fameux combats des temps anciens et modernes, par terre et par mer; des épisodes de voyages et d'aventures célèbres seront également publiés de temps en temps, accompagnés d'illustrations.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du progrès dans les sciences, en mettant devant eux les inventions modernes les plus remarquables; et nous donnerons aux jeunes gens et aux personnes qui n'ont pas eu l'avantage d'une éducation complète, des notions pratiques et claires sur les sciences naturelles.

Des articles soignés sur l'éducation, l'industrie, le commerce, et l'agriculture feront connaître non-seulement leur état actuel, mais les moyens à prendre pour les faire prospérer davantage parmi nous.

Dans le courrier de la semaine, nous résumerons les événements les plus importants de la huitaine, non-seulement en Canada, mais en Europe et aux Etats-Unis. Pendant les sessions du parlement fédéral et local, nous ferons une courte analyse des mesures et des débats. Pendant les élections, nous annoncerons les candidatures et le résultat final du scrutin.

Pour l'avantage de nos abonnés, des campagnes surtout, nous présenterons chaque semaine un tableau complet et exact du prix des denrées au marché Bonsecours à Montréal. Produits agricoles, volailles, viandes, etc., tout sera énuméré et coté avec soin. Ce tableau sera également utile aux vendeurs et aux acheteurs.

Nous voulons consacrer plusieurs colonnes du journal, chaque semaine, aux mères de famille, aux enfants. A celles-là, nous offrirons des renseignements précieux sur l'économie domestique, les soins de la santé, la confection des habillements et la toilette; nous leur parlerons un peu chiffons, nous leur ferons un petit bout de commérage. Pour les enfants, nous aurons des contes amusants et édifiants, des jeux, des charades, des problèmes à résoudre. Peut-être leur offrirons-nous un concours dans lequel les plus vifs et les plus habiles à répondre à des questions d'histoire, à résoudre des problèmes, à deviner des énigmes, remporteront des prix. Quelques maximes utiles, quelques sentences tirées des livres saints, quelques pieuses pensées termineront cette page de l'OPINION, et

lues le soir, au coin du feu, par la mère ou la fille, sembleront récitées par l'Ange du foyer.

Enfin, nous animerons et égayerons notre OPINION PUBLIQUE en la parsemant non-seulement de faits divers et de variétés cueillis dans le vaste parterre des journaux quotidiens, mais encore de bons mots, d'épigrammes, de fines réparties destinés à conserver parmi nous l'esprit gaulois, dans ce qu'il a de recommandable et de réjouissant.

Nous avons aussi l'intention de commencer, dans le courant de l'année, une œuvre presque herculéenne et d'un intérêt hors ligne. Il s'agit tout simplement de publier dans l'OPINION l'histoire des principales paroisses du Bas-Canada, leur fondation, leurs progrès, leurs statistiques; de réunir les légendes qui se rattachent à chacune d'elles, les compléter, les narrer d'une manière dramatique; de recueillir les anecdotes des anciens, transmettre à la postérité le souvenir de leurs vertus; faire connaître la ligne successive de curés et de maires qui ont gouverné la paroisse spirituelle et civile; donner une esquisse biographique et les portraits des dignitaires qui régissent aujourd'hui l'Eglise et la Municipalité; enfin, représenter par la photographie, le dessin et la gravure, les édifices les plus remarquables, les sites les plus pittoresques de l'endroit, pour en illustrer la description. L'exécution de cette idée demande des préparatifs coûteux, des voyages, des recherches, un travail acharné. N'importe! le but en vaut la peine, et nous allons cet hiver mûrir et combiner nos plans. Nous en ferons connaître plus tard les détails. En attendant, nous prions MM. les curés et les littérateurs de chaque paroisse de recueillir et nous envoyer des renseignements de toute sorte, pour faciliter notre travail.

Voilà bien un programme assez vaste, assez varié. Aussi ne comptons-nous aucunement sur nos seules forces pour l'accomplir. Nous nous sommes assurés de la sympathie et du concours actif des écrivains les plus distingués du Canada; nous publions ailleurs les noms de nos collaborateurs.

Quant à la matière première, à la forme extérieure du journal, nous avons adopté un papier uniforme, de bonne qualité, pour les gravures et le texte. Le changement du titre nous donne plus d'espace. Le nouvel arrangement des gravures offre plusieurs avantages évidents. Les types neufs produisent une impression nette et facile à lire. Le choix des gravures sera très varié; de temps en temps nous reproduirons quelque chef-d'œuvre des grands maîtres, burinés sur acier par les premiers graveurs de l'univers.

Dans le dessein de pouvoir donner à nos abonnés un superbe journal de 16 pages même format, sans augmenter le prix de l'abonnement, nous allons attirer une clientèle d'annonces par des taux très modérés, mais qui cependant, si le commerce et les professions nous encouragent, couvriront les frais des quatre pages que nous voulons ajouter à l'OPINION PUBLIQUE. Nous espérons réaliser ce projet avant la fin de l'année.

Il ne nous reste qu'à réclamer la bienveillance et le soutien du public canadien. Notre œuvre est nationale; l'OPINION PUBLIQUE est le seul journal français illustré qui soit publié en Amérique; non-seulement elle est le reflet des idées et des événements contemporains, et constitue

l'histoire des temps actuels, mais, au moyen de ses gravures, de son choix de littérature, des sujets historiques, scientifiques, et industriels qu'elle traite, l'OPINION PUBLIQUE devient un moyen puissant d'éducation, et doit à ce seul titre trouver sa place dans toutes les familles canadiennes.

GEORGES E. DESBARATS,
Directeur-Gérant.

NOS COLLABORATEURS

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN
P. J. O. CHAUVEAU
VINCESLAS-EUGÈNE DICK
FAUCHER DE ST. MAURICE
EUDORE ÉVANTUREL
HECTOR FABRE
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE
PHILÉAS HUOT
HUBERT LARUE
NAP. LEGENDRE
PAMPHILE LEMAY
J. M. LEMOINE
JOSEPH MARMETTE
M. J. A. POISSON
BENJAMIN SULTE
JOSEPH TASSÉ

M. Edouard Barnard nous promet aussi quelques articles sur l'agriculture pratique.

Nous pouvons compter sur plusieurs autres excellents écrivains, dont nous n'avons pas encore reçu de réponse formelle, ou qui n'ont pas encore reçu notre invitation expresse. Nous ajouterons leurs noms à la phalange, déjà si belle, de nos collaborateurs à mesure que nous recevrons leurs actes d'enrôlement.

Nous regrettons que notre premier numéro ne soit pas plus complet et mieux équilibré. Il ne pouvait cependant guère en être autrement, et nous pouvons promettre du mieux dans les numéros qui suivront.

Dans l'OPINION PUBLIQUE du 13 janvier, nous continuerons le travail historique de M. Jos. Tassé sur Charles de Langlade.

Nous commencerons prochainement la publication d'un magnifique travail historique et légendaire par l'abbé H. R. Casgrain, sur l'Île-aux-Coudres.

Nous avons également sous la main un roman historique canadien d'un grand intérêt, fondé sur les épisodes de la guerre de 1757 et intitulé: "Le massacre de Lachine"; nous le donnerons prochainement à notre public.

Enfin, disons un mot de la Prime que nous réservons à nos bons abonnés (les conditions au prochain numéro).

C'est une copie très-parfaite du tableau connu sous le nom: "LA PERLE DE RAPHAËL," étant le plus bel ouvrage de ce grand génie. La Sainte Famille en est le sujet. L'impression se fait sur un superbe papier crème, très-fort et très-glacé, de 19 sur 25 pouces. Nous en aurons des épreuves dans quelques jours.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous attirons particulièrement l'attention des lecteurs de l'Opinion Publique au magnifique feuilleton dont nous commen-

cons aujourd'hui la publication. "VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS," tout en étant une œuvre d'imagination d'un genre très-pittoresque, est aussi une œuvre véritablement scientifique. Jules Verne, pendant qu'il conduisait son lecteur par les péripéties des drames les plus émouvants, déroulant devant lui les mystères et les magnificences du monde sous-marin, et le fait de manière à ne jamais le lasser. Nous sommes persuadé que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir présenté cet intéressant travail, qui sera accompagné, à chaque numéro, de gravures illustrant le texte.

POLE NORD.

EXPÉDITION ANGLAISE DE 1875

On ne saurait s'exagérer l'intérêt que le monde civilisé porte à l'expédition anglaise de 1875 au Pôle Nord. Il est à peu près convenu de regarder comme nuls les résultats, quels qu'ils soient, de cette expédition au point de vue du commerce. Il en est autrement dans le domaine de la science, et l'on s'attend à des découvertes précieuses pour la géographie et la météorologie. Cependant, ce qui frappe le plus l'imagination, et ce qui, par conséquent, contribue le plus à fixer sur cette expédition l'attention des peuples, c'est d'abord le dévouement héroïque des expéditionnaires, qui bravent non-seulement des dangers inconnus, mais des périls qui ont coûté la vie à tant de ceux qui les ont affrontés. C'est ensuite le mystère qui enveloppe les déserts de glace que vont pénétrer ces hardis voyageurs, et la série d'aventures, de drames, le dénouement peut-être fatal dont se composera l'histoire de cette entreprise hyperboréenne. C'est enfin le détail infini des précautions que l'on a prises pour assurer autant que possible le succès.

En vue de cet intérêt général, nous croyons devoir reproduire ici les idées d'ensemble que contient une communication du savant géographe, M. Malte-Brun, sur l'expédition commandée par le capitaine Nares; le résumé qu'il donne des voyages précédents aux régions arctiques est fort à propos et bien complet:

Il n'y a pas moins de quatre cents ans que l'idée de trouver par le pôle nord un passage mettant en communication l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, semble avoir préoccupé le monde et a entraîné les navigateurs dans les mers boréales. Le but principal de ces explorations était moins géographique que commercial; il s'agissait, en effet, de trouver une route plus courte pour aller aux Indes et en Chine. Bien qu'infécondes au point de vue précis qu'on poursuivait, ces expéditions furent loin d'être inutiles. L'Anglais Sébastien Cabot, qui fit les premières recherches dans ce but, fut aussi sans contredit le premier explorateur de l'Amérique du nord. Depuis cette époque reculée, bien des expéditions se sont faites et l'on sait exactement que le premier but qu'on se proposait est impossible à atteindre. Le passage par les mers polaires a été découvert par MacKlinton; mais en même temps on a reconnu l'inutilité complète de cette route pour les entreprises commerciales. L'investigation des mers polaires n'en est pas moins restée le but le plus ardemment désiré par les navigateurs et les explorateurs. De commercial, le problème est devenu exclusivement géographique et, grâce en soient rendues aux amis de la science, toutes les nations ont semblé attacher une question d'amour-propre à la priorité de la solution. Il ne s'agit donc plus aujourd'hui de chercher un passage, soit par l'est, soit par l'ouest; le but bien défini est d'étudier dans tous les recoins ces mers inabordablement qui enveloppent le pôle nord; le prix en sera obtenu par le premier explorateur qui aura mis le pied au pôle lui-même. Le bassin arctique s'étend sous forme de calotte, à partir du 70^e cercle parallèle ou plutôt du 66^e, qu'on appelle le cercle polaire arctique. Pour pénétrer dans ce bassin, les navigateurs trouvent trois ouvertures: la première est la mer, qui s'étend entre la Norvège et le Groenland; c'est celle qu'ont suivie les Norvégiens et les Hollandais, les Allemands et d'autres peuples européens; là se sont illustrés, pendant les dernières années, les deux Johannessen, Carlsen, Mack, Lamont, Torkildsen, Smith, Ulve et Nordenskiöld; l'Anglais Parry, en juillet 1827, tentant d'atteindre le pôle nord, arrivait au 82^e degré de latitude, le point le plus élevé qui eût été atteint jusqu'alors. Là enfin, tout récemment, les Autrichiens Payer et Weyprecht, entraînés par les glaces, découvraient la terre de François-Joseph et s'avançaient jusqu'au-delà du 83^e degré de latitude. La seconde entrée dans les mers polaires est située entre l'Asie et l'Amérique. C'est le détroit de Behring que pronait le regrette Gustave Lambert. Ce passage autrefois complètement négligé, devient aujourd'hui très-féquenté par les baleiniers de San-Francisco. Le troisième passage enfin est celui

qui a été sillonné par les nombreux navires partis à la recherche de Franklin; il est situé entre la rive occidentale du Groenland et les îles qui bordent la côte nord-est de l'Amérique; il prend successivement les noms de détroit de Davis, mer de Baffin, détroit de Smith et mer de Hall. C'est par là que l'expédition actuelle anglaise a résolu de s'avancer jusqu'au pôle.

Bylot et Baffin, 1166, avaient les premiers pénétré vers le nord par cette voie; ils avaient navigué au-delà du détroit de Lancaster jusqu'au 77° 30'. Ils entrevirent le Smith-Sound, sans en reconnaître l'importance. Aussi se crurent-ils dans un vaste bassin, au nord duquel le Groenland se soudait aux terres américaines. C'est ce bassin qui porta longtemps le nom de baie de Baffin. John Ross, qui y pénétra en 1818, ne dépassa pas le 77^e degré, mais il fit une plus complète reconnaissance des côtes qui, dès lors, furent mieux accusées sur nos cartes. Il vit la baie de Baffin fermée vers le nord par une barrière de glaces infranchissables.

Ce ne fut qu'au mois d'août 1852 que le capitaine Inglefield, avec le *Phénix*, constata que le Smith-Sound formait, non pas une baie, comme l'avait affirmé Ross, mais bien un détroit au-delà duquel la mer allait s'élargissant; sans rencontrer, d'ailleurs, aucune trace de l'*Écclus* et de la *Terror*, les deux vaisseaux de Franklin, à la recherche desquels il était, il reconnaissait les côtes orientale et occidentale du Smith-Sound jusqu'à deux points extrêmes situés vers le 79^e degré de latitude qu'il appela, à l'est, cap Frédéric VII et pointe Victoria, à l'ouest. Il s'était avancé avec son navire jusqu'à 78° 28' de latitude. Une barrière de glaces infranchissables, la crainte de voir son léger bâtiment brisé par les glaces flottantes, le désir de remplir ses autres instructions qui lui enjoignaient de se mettre en communication avec l'expédition du capitaine Belcher, dans les parages de l'île Beechey, à l'entrée du canal de Wellington, le décidèrent alors à rebrousser chemin dans les premiers jours de novembre 1852. L'année suivante, l'Américain Elisha Kane fut plus heureux. Ce fut lui qui inaugura, dans ces parages, les courses en traîneaux tirés par des chiens et les barques portatives destinées à franchir les bras de mer séparant les champs de glace. Il conduisit son navire l'*Adel* le long de la côte orientale du Smith-Sound jusqu'à la baie Rensselaer, située par 78° 44' de latitude; c'est là qu'il fut obligé de passer deux hivers; c'était le quartier d'hiver le plus voisin du pôle qui avait jamais été choisi. La belle saison fut employée à faire des excursions en traîneaux et à visiter cette partie de la côte occidentale du Groenland qui a reçu les noms de glacier Humboldt et de terre de Wellington. Pendant ce temps, le docteur Hayes, chirurgien de l'expédition, gagnait en traîneau la côte opposée, le Grinnel-Land, et la suivait à travers mille dangers, jusqu'au 81° 17' de latitude. Ce ne fut qu'au mois de juin 1854 que William Morton, un autre compagnon de Kane, atteignit en traîneau le cap Independence situé sur la côte orientale par 81° 17' de latitude. De ce point il crut voir devant lui une mer libre de glaces et put suivre des yeux jusqu'aux monts Parry, par 82 degrés de latitude, la côte du Grinnel-Land. Outre les nouveaux moyens d'action qu'avait inaugurés cette expédition, elle avait reconnu que la température est plus élevée pour l'homme sous ces hautes latitudes qu'elle ne l'est à des points moins septentrionaux; enfin, on avait constaté que le Smith-Sound n'est que le vestibule d'un grand bassin, le bassin de Kane auquel succède, entre les terres de Washington et Grinnel, un canal plus étroit, le canal Kennedy, conduisant lui-même à ce que Morton croyait être une mer libre à laquelle quelques géographes imposaient déjà le nom de mer ouverte de Kane.

On sait à quelles discussions scientifiques donna lieu la prétendue existence de cette mer libre; on alla même jusqu'à accuser Morton d'avoir été la dupe de son imagination ou bien d'un mirage trompeur. Le docteur Hayes, qui avait accompagné Kane, mort quelque temps après son retour, s'offrit de vérifier le fait en litige, et, le 7 juillet 1860, il partait de Boston sur un petit navire, l'*United States*, pour le Smith-Sound. Il vint hiverner au port Foulke, vers le 78° 29', un peu au nord du cap Alexander. Le 4 avril 1861, il partait en traîneau pour le nord et s'avançait le long de la côte occidentale du canal Kennedy, jusqu'au 81° 35' de latitude. Du point où il s'arrêta, c'est-à-dire du cap Lisher, il put voir que la côte se prolongeait jusqu'au cap Union (82° 30'); mais, au lieu d'une mer libre, il n'eut devant lui qu'une mer couverte de glaces brisées, qui, pour le moment, rendaient impossible à la fois et les courses en traîneau et toute grande navigation. Cependant, au point où il se trouvait, il estimait que s'il avait eu avec lui une petite embarcation pour franchir la baie Lady Franklin, qui le séparait de la continuation de la côte, il lui eût été facile de s'avancer plus au nord, jusqu'au-delà du mont Parry, du cap Frédéric VII et du cap Union, qui formaient alors son dernier horizon visuel.

Un autre Américain, Francis Hall, déjà familiarisé avec la vie arctique, allait cependant, dix ans plus tard, pénétrer plus loin encore vers le nord par cette route du Smith-Sound. Son navire, le *Polaris*, avait pris la mer le 20 juin 1871; trois mois et demi après son départ, il atteignait le 82° 26' de latitude, c'est-à-dire qu'il ne se trouvait plus qu'à 150 lieues du pôle. Du haut d'un mât, on put voir, à l'est, vers le 82^e degré, le cap Sherman; vers le 82^e degré 40', la pointe Ferragut; et en face, à l'ouest, vers le 84^e degré, les pics Julia et Marx.

Le navire revint hiverner au port Grâces-à-Dieu (Thank-God), dans la baie qui porte son nom (la baie Polaris), par 81° 38' de latitude. L'on sait quelle fut la triste destinée du chef de l'expédition et les terribles épreuves par lesquelles passa l'équipage avant de s'être repatrié. Grâce à leur persévérance intrépidité, les voyageurs avaient dépassé de près de deux degrés le cap Independence, qui, sur cette côte orientale, marquait le terme des découvertes de Kane et de Morton. Le prolongement du Smith-Sound et du canal Kennedy avait reçu le nom de canal Robeson, du nom du secrétaire de l'Ambassade qui avait puissamment aidé à l'organisation de l'expédition. Cette fois encore, il n'était plus question de la mer ouverte de Kane; on se trouvait en présence d'une mer étendue et couverte de glaçons qui laissaient entre eux des espaces libres.

Les noms de l'Anglais Inglefield, des Américains Kane, Hayes et Hall rappelleront désormais les différentes étapes des conquêtes géographiques dans la direction du Smith-Sound. Il nous a semblé utile d'en emprunter le récit à l'éloquente communication de M. Malte-Brun, et nous avons pensé que nos lecteurs, instruits de ces découvertes successives, étudieront avec plus d'intérêt les conquêtes qu'accompliront, sous la direction de l'habile et expérimenté capitaine Nares, les navires l'*Alert* et la *Discovery*. Rappelons seulement à nos lecteurs que le mot d'ordre de cette magnifique expédition est: *Droit au pôle!*

Nous terminerons cette analyse de la belle communication de M. Malte-Brun en citant textuellement les généreuses pensées qui la terminent: "Telles sont, dit-il en terminant, l'étonnant récit des voyages déjà accomplis par l'expédition. Et maintenant que l'*Alert* et la *Discovery* ont disparu au-delà des glaces de la baie Melville et des brumes glacées du Smith-Sound, bien des semaines, bien des mois s'écouleront, sans doute, avant que l'on n'en reçoive d'autres nouvelles. Puissent-elles, comme le dit le capitaine R. Markham, annoncer un grand et glorieux triomphe!"

VARIÉTÉS

Chine.—Usage de l'opium.—D'après les rapports des consuls anglais, dit le *Journal officiel*, l'usage de l'opium paraît s'accroître en Chine. On estime que le nombre des consommateurs d'opium forme environ le tiers de la population. On l'emploie sous deux formes: ou le fume et on le mange. Le consul anglais de Newchwang rapporte qu'il s'est trouvé en compagnie d'un chasseur manchou qui, pendant toute une journée, n'a pas pris autre chose qu'une pilule ou deux d'opium qui avait été récolté chez lui.

Suivant le consul anglais de Shanghai, le long de la côte, en se dirigeant vers le nord jusqu'à Yangtse, l'opium du Bengale est celui dont on fait usage presque exclusivement; le goût général est pour celui de Patna, mais dans quelques endroits on préfère celui de Benares. A l'ouest et au nord de cette ligne s'étend toute une contrée où l'on consomme l'opium de Malwa, et au-delà de cette contrée, dans la même direction, on se sert principalement de l'opium du pays, l'opium étranger étant considéré comme un objet de luxe qui n'est acheté que par les personnes riches et les connaisseurs. Les Chinois trouvent que l'opium du Bengale, qui est préparé avec le plus de soin, a des propriétés narcotiques très-énergiques, sans les inconvénients qui existent dans d'autres espèces. On ne cultive l'opium dans aucun des districts chinois où la consommation de l'opium du Bengale est adoptée, parce que l'infériorité de l'opium indigène ne lui permettrait pas la concurrence.

L'opium de Malwa est d'une saveur plus forte, il est plus actif, plus stimulant; il irrite, dit-on, davantage le système nerveux et cause des maladies de la peau. A mesure qu'on s'approche de l'extrême limite des districts qui consomment l'opium de Malwa, la culture indigène de cette plante s'accroît d'année en année. Elle y est, paraît-il, plus grossière et plus forte que l'opium de l'Inde; sa saveur est inférieure et elle amène des éruptions douloureuses à la peau; elle est constamment frelatée au moyen d'herbes de mer, d'huile ordinaire, etc. L'opium du Bengale est surtout en faveur dans les contrées sud de la Chine; dans le nord, plus froid, habité par une race plus rude et plus robuste, le Malwa plus excitant est préféré. Une grande partie de l'opium de l'Inde, qui est exportée dans le nord de la Chine, sert à corriger la saveur de l'opium indigène, à augmenter sa force et à le mettre en état de supporter la concurrence.

Jusqu'ici la culture de l'opium n'a pu suffire à la demande, et l'extension de la production a été stimulée par l'élévation du prix. Si l'importation de l'opium de l'Inde en Chine continue, il faudra qu'il y ait dans ses prix une réduction qui lui rende la concurrence possible avec les espèces chinoises rivales. Toute diminution dans les importations du Bengale aurait pour effet d'introduire la culture de l'opium chinois dans les provinces qui avoisinent les côtes, où jusqu'ici la culture du pavot a été restreinte dans les plus étroites limites.

Il y a parmi les Chinois un parti qui, reconnaissant combien l'opium est pernicieux, avoue que l'expérience a prouvé qu'il est cependant nécessaire, et qui presse le gouvernement d'en faire une ressource de revenu puisqu'il ne lui est pas possible de le supprimer; il y a encore un autre parti qui est opposé à toute importation, et qui voudrait, par des taxes, mettre de

tels obstacles à l'importation de l'opium étranger, qu'elle devint improductive; de telle sorte que la Chine conservât pour elle-même les sommes considérables dont elle enrichit les étrangers.

Canal de Suez.—Le rachat des actions du khédive par l'Angleterre.—Ce rachat, qui s'est effectué au prix de cent millions, ayant été présenté par un certain nombre de journaux comme une menace de prise de possession du canal de Suez, M. de Lesseps a cru devoir répondre à ces craintes par la lettre suivante:

"Des actionnaires se préoccupent de l'achat fait par le gouvernement britannique de 176,692 actions qui appartiennent au gouvernement égyptien, et quelques-uns manifestent des inquiétudes.

"Il suffira de rappeler une page de l'histoire du canal pour calmer les préoccupations et détruire les inquiétudes.

"A l'origine de l'entreprise, lorsque le moment fut venu de réunir le capital nécessaire, une part importante de la souscription fut réservée aux capitalistes anglais.

"A cette époque, la France et l'Égypte assurèrent par leurs apports l'exécution du Canal. La souscription fut presque entièrement couverte par le public français et par le gouvernement égyptien.

"Complètement désintéressé, financièrement, dans le succès de l'entreprise, le gouvernement britannique opposa de nombreuses difficultés à l'achèvement de l'œuvre, et jusque dans ces derniers temps, l'intervention des agents anglais a été nuisible à l'intérêt particulier des actionnaires français et égyptiens.

"Aujourd'hui, la nation anglaise accepte dans la compagnie du canal la part qui lui avait été loyalement réservée à l'origine; et si cet acte, étant accompli, doit avoir une conséquence, cette conséquence ne saurait être, à mes yeux, de la part du gouvernement britannique, que le renoncement à une attitude qui a été depuis longtemps hostile aux intérêts des actionnaires fondateurs du Canal maritime, si énergiques dans leur persévérance intelligente.

"Je considère donc comme un fait heureux cette solidarité puissante qui va s'établir entre les capitaux français et anglais pour l'exploitation, purement industrielle et nécessairement pacifique, du Canal maritime universel.

"Veuillez faire part de cette lettre à ceux de nos actionnaires qui s'adresseront à vous pour connaître mon opinion.

"Agréez, etc.,

"Le président-directeur,
"F. DE LESSEPS."

Hygiène du fumeur.—Voici sur l'habitude de fumer du tabac, des préceptes et des conseils excellents donnés par le Dr. A. Bertherand dans la *Tribune Médicale*:

"Ne fumez jamais plus de trois à quatre pipes ou cigares par jour; si vous êtes possible, bornez-vous à deux.—Il n'est pas bon de fumer à jeun, immédiatement avant ou après le repas. Quel que soit le mode de fumer, il faut éviter le contact direct du tabac avec la muqueuse buccale et surtout avec les dents, qui sont ainsi excitées au mécanisme; le cigare doit être fumé dans un bout d'ambre, d'ivoire, ou mieux de porcelaine émaillée.—Fumer, en les rallumant, des portions de cigares éteints, avec le système de la pipe calottée et juteuse, le plus sur moyen de s'incommoder par la nicotine.—Tout fumeur fera bien, s'il le peut, de se rincer la bouche après avoir fumé. *A fortiori* la précaution se recommande-t-elle aux chiliens. Par la même raison, il conviendrait de soumettre les embouts, tuyaux, fourneaux où l'on a coutume de brûler le tabac, à de fréquents lavages, soit avec l'éther, soit avec une eau additionnée d'alcool ou de vinaigre.

"Il est difficile de se prononcer entre les différentes manières de fumer le tabac. Je donnerais volontiers la préférence à la cigarette, en raison de son peu d'importance quantitative et du papier qui interdit le contact du contenu aux membranes buccales. Mais il faudrait, pour réaliser tous les desiderata, que le papillon fut de fil de lin et qu'on s'abstint de ce qui est devenu le *ne plus ultra* de la perfection pour les raffinés du genre, d'en retenir les aspirations au fond du pharynx, pour les rejeter ensuite par les narines.—L'habitude prématrice de fumer est certainement dommageable à l'enfance et pendant la période adolescente de l'évolution organique. L'économie ne peut que pâtir, à cette époque, de l'influence nerveuse narcotique, si légère soit-elle, et de la déperdition salivaire inséparable de l'acte. L'association contre l'abus du tabac a donc été sagement inspirée en s'affiliant les instituteurs de toutes classes pour écarter de la jeunesse une pratique contraire aux intérêts de son développement. Tout le monde ne peut pas impunément fumer. Il est à cette habitude des contre-indications pathologiques ou idiosyncrasiques qu'on serait imprudent et coupable d'enfreindre. Les maladies des poudres, du cœur, les affections chroniques de la bouche, du nez, des yeux, du pharynx et de l'estomac, expriment les principales incompatibilités; leur détermination exacte, absolument individuelle, devra toujours être définie par l'intervention des médecins. L'aération des lieux où l'on fume veut être soigneusement surveillée. Si la fumée de tabac ne mélange pas des quantités appréciables de principe toxique à l'oxygène de l'atmosphère qu'elle envahit, toujours est-il qu'elle se substitue, par son volume et par les poussières qui la composent, à l'air pur nécessaire à l'hématose. S'endormir la nuit dans une chambre où l'on a fumé tardivement constitue une infraction grave aux lois élémentaires de l'hygiène.

DERNIÈRE FUMÉE, PREMIER FEU.

“ Le roi est mort, vive le roi ! ” L'année est morte, vive le nouvel an ! Ainsi que le roi ne meurt pas, mais se continue dans son successeur, de même les années se suivent les unes les autres, sans que le cours du temps ne soit jamais interrompu. Comme un fumeur qui, achevant son cigare, en allume un autre au feu du tronçon qui va s'éteindre, ainsi l'année qui se meurt communique sa dernière étincelle à l'année naissante, qui aussitôt, à son tour, commence à se consumer. Qui peut rapt peler la fumée qui s'échappe ? Qui peut reconstruire les spirales brisées ? Est-il possible de retrouver dans les cendres acres des feuilles odorantes, et remouler de nouveau le cigare calciné ? Hélas ! il est encore moins facile de faire revivre les jours passés, de faire renaître l'année ensevelie, de regagner le temps perdu.

Une année vient de finir : année de pertes, de souffrances, de deuil pour bien des familles ; année de crise, de malheur dans le monde du commerce. Celle qui vient de naître sera-t-elle plus heureuse ? nous l'espérons, sans avoir cependant de bonnes raisons de le croire. Nous faisons, dans tous les cas, nos vœux sincères pour le bonheur et la prospérité de tous nos lecteurs et de toutes nos lectrices. Nous leur souhaitons la santé, la paix, le succès. Nous désirons que lorsque les cloches de minuit sonneront les glas de l'année qui grandit déjà, chacun puisse ne pas regretter les jours passés, mais s'endormir le cœur content, satisfait de les avoir tous utilisés en bon chrétien et en bon citoyen.

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

TOUR DU MONDE SOUS-MARIN

CHAPITRE I

UN ÉCUEIL FUYANT

L'année 1866 fut marquée par un événement bizarre, un phénomène inexplicable et inexplicable que personne n'a sans doute oublié. Sans parler des rumeurs qui agitaient les populations des ports et surexcitaient l'esprit public à l'intérieur des continents, les gens de mer furent particulièrement émus. Les négociants, armateurs, capitaines de navires, skippers et masters de l'Europe et de l'Amérique, officiers des marines militaires de tout pays, et, après eux, les gouvernements de divers États des deux continents, se préoccupèrent de ce fait au plus haut point.

En effet, depuis quelque temps, plusieurs navires s'étaient rencontrés sur mer avec “ une chose énorme, ” un objet long, fusiforme, parfois phosphorescent, infiniment plus vaste et plus rapide qu'une baleine.

Les faits relatifs à cette apparition, consignés aux divers livres de bord, s'accordaient assez exactement sur la structure de l'objet ou de l'être en question, la vitesse inouïe de ses mouvements, la puissance surprenante de sa locomotion, la vie particulière dont il semblait doué. Si c'était un cétacé, il surpassait en volume tous ceux que la science avait classés jusqu'alors. Ni Cuvier, ni Lacépède, ni M. Dumeril, ni M. de Quatrefages n'eussent admis l'existence d'un tel monstre—à moins de l'avoir vu, ce qui s'appelle vu de leurs propres yeux de savants.

A prendre la moyenne des observations faites à diverses reprises—en rejetant les évaluations timides qui assignaient à cet objet une longueur de deux cents pieds, et en repoussant les opinions exagérées qui le disaient large d'un mille et long de trois—on pouvait affirmer, cependant, que cet être phénoménal dépassait de beaucoup toutes les dimensions admises jusqu'à ce jour par les ichthyologistes—s'il existait toutefois.

Or, il existait, le fait en lui-même n'était plus niable, et avec ce penchant qui pousse au merveilleux la cervelle humaine, on comprendra l'émotion produite dans le monde entier par cette surnaturelle apparition. Quant à la rejeter au rang des fables, il fallait y renoncer.

En effet, le 20 juillet 1866, le steamer *Governor-Higginson*, de *Calcutta and Burnach steam navigation Company*, avait rencontré cette masse mouvante à cinq milles dans l'est des côtes de l'Australie. Le capitaine Baker se crut, tout d'abord, en présence d'un écueil inconnu ; il se disposait même à en déterminer la situation exacte, quand deux colonnes d'eau, projetées par l'inexplicable objet, s'élançèrent en sifflant à cent cinquante pieds dans l'air. Donc, à moins que cet écueil ne fût soumis aux expansions intermittentes d'un geyser, le *Governor-Higginson* avait affaire bel et bien, à quelque mammifère aquatique, inconnu jusqu'à là, qui rejetait par ses vents des colonnes d'eau, mélangées d'air et de vapeur.



DERNIÈRE FUMÉE, PREMIER FEU!



Pareil fait fut également observé le 23 juillet de la même année, dans les mers du Pacifique, par le *Cristobal-Colon*, de *West India and Pacific steam navigation Company*. Donc, ce cétacé extraordinaire pouvait se transporter d'un endroit à un autre avec une vélocité surprenante, puisque à trois jours d'intervalle, le *Governor-Higginson* et le *Cristobal-Colon* l'avaient observé en deux points de la carte séparés par une distance de plus de sept cents lieues marines.

Quinze jours plus tard, à deux mille lieues de là, l'*Helvetia*, de la *Compagnie Nationale*, et le *Shannon*, du *Royal-Mail*, marchant à contre-bord de cette portion de l'Atlantique comprise entre les États-Unis et l'Europe, se signalèrent respectivement le monstre par 42° 15' de latitude nord, et 60° 35' de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich. Dans cette observation simultanée, on crut pouvoir évaluer la longueur minimum du mammifère à plus de trois cent cinquante pieds anglais, puisque le *Shannon* et l'*Helvetia* étaient de dimension inférieure à lui, bien qu'ils mesurassent cent mètres de l'étrave à l'étambot. Or, les plus vastes baleines, celles qui fréquentent les parages des îles Aléoutiennes, le Kulammak et l'Umguilick, n'ont jamais dépassé la longueur de cinquante-six mètres—si même elles l'atteignent.

Ces rapports arrivés coup sur coup, de nouvelles observations faites à bord du transatlantique le *Percebe*, un abordage entre l'*Etua*, de la ligne Inman, et le monstre, un procès-verbal dressé par les officiers de la frégate française *La Normandie*, un très-sérieux relevement obtenu par l'état-major du commodore Fitz-James à bord du *Lord-Clyde*, émuèrent profondément l'opinion publique. Dans les pays d'humeur légère, on plaisanta le phénomène, mais les pays graves et pratiques, l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, s'en préoccupèrent vivement.

Partout dans les grands centres, le monstre devint à la mode ; on le chanta dans les cafés, on le bafoua dans les journaux, on le joua sur les théâtres. Les canards eurent là une belle occasion de pondre des œufs de toute couleur. On vit réapparaître dans les journaux—à court de copie—tous les êtres imaginaires et gigantesques, depuis la baleine blanche, le terrible “ Moby Dick ” des régions hyperboréennes, jusqu'au Kraken démesuré, dont les tentacules peuvent enlacer un bâtiment de cinq cents tonneaux et l'entraîner dans les abîmes de l'Océan. On reproduisit même les procès-verbaux des temps anciens, les opinions d'Aristote et de Plin, qui admettaient l'existence de ces monstres, puis les récits norwégiens de l'évêque Pontoppidan, les relations de Paul Heggede, et enfin les rapports de M. Harrington, dont la bonne foi ne peut être soupçonnée, quand il affirme avoir vu, étant à bord du *Castellan*, en 1857, cet énorme serpent qui n'avait jamais fréquenté jusqu'alors que les mers de l'ancien *Constitutionnel*.

Alors éclata l'interminable polémique des crédules et des incrédules dans les sociétés savantes et les journaux scientifiques. La “ question du monstre ” enflamma les esprits. Les journalistes qui font profession de science, en lutte avec ceux qui font profession d'esprit, versèrent des flots d'encre pendant cette mémorable campagne ; quelques-uns même, deux ou trois gouttes de sang, car du serpent de mer, ils en vinrent aux personnalités les plus offensantes.

Six mois durant, la guerre se poursuivit avec des chances diverses. Aux articles de fond de l'Institut géographique du Brésil, de l'Académie royale des sciences de Berlin, de l'Association Britannique, de l'Institut Smithsonian de Washington, aux discussions du *The Indian Archipelago*, du *Cosmos* de l'abbé Moigno, des *Mittheilungen* de Petermann, aux chroniques scientifiques des grands journaux de la France et de l'étranger, la petite presse ripostait avec une verve intarissable. Ces spirituels écrivains parodiaient un mot de Linné, cité par les adversaires du monstre, soutinrent en effet que “ la nature ne faisait pas de sottis, ” et ils adjurèrent leurs contemporains de ne point donner un démenti à la nature, en admettant l'existence des Krakens, des serpents de mer, des “ Moby Dick, ” et autres élucubrations de marins en délire. Enfin, dans un article d'un journal satirique très-redouté, le plus aimé de ses rédacteurs, brochant sur le tout, poussa au monstre, comme Hippolyte, lui porta un dernier coup et l'acheva au milieu d'un éclat de rires universel. L'esprit avait vaincu la science.

Pendant les premiers mois de l'année 1867, la question parut être enterrée, et elle ne semblait pas devoir renaître, quand de nouveaux faits furent portés à la connaissance du public. Il ne s'agit plus alors d'un problème scientifique à résoudre, mais bien d'un danger réel, sérieux à éviter. La question prit une toute autre face. Le monstre redevint îlot, rocher, écueil, mais écueil fuyant, indéterminable, insaisissable.

Le 5 mars 1867, le *Moravian*, de la *Montreal Ocean Company*, se trouvant pendant la nuit par 27° 30' de latitude et 72° 15' de longitude, heurta de sa hanche de tribord un roc qu'aucune carte ne marquait dans ces parages. Sous l'effort combiné du vent et de ses quatre cents chevaux-vapeur, il marchait à la vitesse de treize nœuds. Nul doute que sans la qualité supérieure de sa coque, le *Moravian*, ouvert au choc, ne se fût englouti avec les deux cent trente-sept passagers qu'il amenait au Canada.

L'accident était arrivé vers les cinq heures du matin, lorsque le jour commençait à poindre. Les officiers de quart se précipitèrent à l'arrière du bâtiment. Ils examinèrent l'Océan avec la plus scrupuleuse attention. Ils ne virent rien, si ce n'est un fort remous qui brisait à trois encablures, comme si les nappes

liquides eussent été violemment battues. Le relèvement du lieu fut exactement pris, et le *Moravian* continua sa route sans avaries apparentes. Avait-il heurté une roche sous-marine, ou quelque énorme épave d'un naufrage ? on ne put le savoir ; mais, examen fait de sa carène dans les bassins de radoub, il fut reconnu qu'une partie de la quille avait été brisée.

Ce fait, extrêmement grave en lui-même, eut peut-être été oublié comme tant d'autres, si, trois semaines après, il ne se fût reproduit dans des conditions identiques. Seulement, grâce à la nationalité du navire victime de ce nouvel abordage, grâce à la réputation de la Compagnie à laquelle ce navire appartenait, l'événement eut un retentissement immense.

Personne n'ignore le nom du célèbre armateur anglais Cunard. Cet intelligent industriel fonda, en 1840, un service postal entre Liverpool et Halifax, avec trois navires en bois et à roues d'une force de quatre cents chevaux et d'une jauge de onze cent soixante-deux tonneaux. Huit ans après, le matériel de la Compagnie s'accroissait de quatre navires de six cent cinquante chevaux et de dix-huit cent vingt tonnes, et, deux ans plus tard, de deux autres bâtiments supérieurs en puissance et en tonnage. En 1853, la compagnie Cunard, dont le privilège pour le transport des dépêches venait d'être renouvelé, ajouta successivement à son matériel l'*Arabia*, le *Persia*, le *China*, le *Scotia*, le *Java*, le *Russia*, tous navires de première marche, et les plus vastes qui, après le *Great-Eastern*, eussent jamais sillonné les mers. Ainsi donc, en 1867, la Compagnie possédait douze navires, dont huit à roues et quatre à hélices.

Si je donne ces détails très-succincts, c'est afin que chacun sache bien quelle est l'importance de cette compagnie de transports maritimes, connue du monde entier pour son intelligente gestion. Nulle entreprise de navigation transocéanique n'a été conduite avec plus d'habileté ; nulle affaire n'a été couronnée de plus de succès. Depuis vingt-six ans, les navires Cunard ont traversé deux mille fois l'Atlantique, et jamais un voyage n'a été manqué, jamais un retard n'a eu lieu, jamais ni une lettre, ni un homme, ni un bâtiment n'ont été perdus. Aussi, les passagers choisissent-ils encore, malgré la concurrence puissante que lui fait la France, la ligne Cunard de préférence à toute autre, ainsi qu'il appert d'un relevé fait sur les documents officiels des dernières années. Ceci dit, personne ne s'étonnera du retentissement que provoqua l'accident arrivé à l'un de ses plus beaux steamers.

Le 13 avril 1867, la mer étant belle, la brise maniable, le *Scotia* se trouvait par 15° 12' de longitude et 45° 37' de latitude. Il marchait avec une vitesse de treize nœuds quarante-trois centièmes sous la poussée de ses mille chevaux-vapeur. Ses roues battaient la mer avec une régularité parfaite. Son tirant d'eau était alors de six mètres soixante-dix centimètres, et son déplacement de six mille six cent vingt-quatre mètres cubes.

A quatre heures dix-sept minutes du soir, pendant le lunch des passagers réunis dans le grand salon, un choc, peu sensible, en somme, se produisit sur la coque du *Scotia*, par sa hanche et un peu en arrière de la roue de babord. Le *Scotia* n'avait pas heurté, il avait été heurté, et plutôt par un instrument tranchant ou perforant que contondant. L'abordage avait semblé si léger que personne ne s'en fut inquiété à bord, sans le cri des caliers qui remontèrent sur le pont en s'écriant :

« Nous coulons ! nous coulons ! »

Tout d'abord, les passagers furent très-éfrayés ; mais le capitaine Anderson se hâta de les rassurer. En effet, le danger ne pouvait être imminent. Le *Scotia*, divisé en sept compartiments par des cloisons étanches, devait braver impunément une voie d'eau.

Le capitaine Anderson se rendit immédiatement dans la cale. Il reconnut que le cinquième compartiment avait été envahi par la mer, et la rapidité de l'invasion prouvait que la voie d'eau était considérable. Fort heureusement, ce compartiment ne renfermait pas les chaudières, car les feux se fussent subitement éteints.

Le capitaine Anderson fit stopper immédiatement, et l'un des matelots plongea pour reconnaître l'avarie. Quelques instants après, on constatait l'existence d'un trou large de deux mètres dans la carène du steamer. Une telle voie d'eau ne pouvait être aveuglée, et le *Scotia*, ses roues à demi noyées, dut continuer ainsi son voyage. Il se trouvait alors à trois cents milles du cap Clear, et après trois jours d'un retard qui inquiéta vivement Liverpool, il entra dans les bassins de la Compagnie.

Les ingénieurs procédèrent alors à la visite du *Scotia*, qui fut mis en cale sèche. Ils ne purent en croire leurs yeux. A deux mètres et demi au-dessous de la flottaison s'ouvrait une déchirure régulière, en forme de triangle isocèle. La cassure de la tôle était d'une netteté parfaite, et elle n'eût pas été frappée plus sûrement à l'emporte-pièce. Il fallait donc que l'outil perforant qui l'avait produite fût d'une trempe peu commune — et après avoir été lancé avec une force prodigieuse, ayant ainsi percé une tôle de quatre centimètres, il avait dû se retirer de lui-même par un mouvement rétrograde et vraiment inexplicable.

Tel était ce dernier fait, qui eut pour résultat de passionner à nouveau l'opinion publique. Depuis ce moment, en effet, les sinistres maritimes qui n'avaient pas de cause déterminée furent mis sur le compte du monstre. Ce fantastique animal endossa la responsabilité de tous ces naufrages, dont le nombre est malheureusement

considérable ; car sur trois mille navires dont la perte est annuellement relevée au *Bureau-Veritas*, le chiffre des navires à vapeur ou à voiles, supposés perdus corps et biens par suite d'absence de nouvelles, ne s'élève pas à moins de deux cents !

Or, ce fut le « monstre » qui, justement ou injustement, fut accusé de leur disparition, et, grâce à lui, les communications entre les divers continents devenant de plus en plus dangereuses, le public se déclara et demanda catégoriquement que les mers fussent enfin débarrassées et à tout prix de ce formidable océacé. — (A continuer.)

NOS GRAVURES

Banquet offert au Prince de Galles dans le Temple souterrain d'Elephanta

Les récits du voyage du Prince de Galles dans les Indes semblent tirés des contes des *Mille et une Nuits*, tant ils révèlent de splendeurs, de richesses, de merveilles dans ces vieux pays, si célèbres et dans la fable et dans l'histoire. A Bombay, la réception du Prince fut surtout magnifique. A son débarquement, une foule immense l'accueillit avec enthousiasme ; des jeunes filles jetaient devant lui des fleurs en répétant la formule d'usage parmi ce peuple : « Je donnerais volontiers ma vie pour ton salut. » Ailleurs il fut couronné de fleurs, Une illumination générale et d'un effet féérique eut lieu le soir du lendemain. Le Gwicowar, ou jeune prince de Baroda, lui fit une réception splendide, ayant organisé des combats de bêtes féroces, des processions d'éléphants et des chasses qui durèrent plusieurs jours. Mais la scène la plus extraordinaire dont fut témoin le prince fut sans contredit le banquet dans les caves d'Elephanta, le sujet de notre gravure. Ces caves sont situées dans une île du même nom ; nom que les Portugais lui donnèrent en voyant la statue colossale d'un éléphant noir taillée par des anciens Hindous. Ces caves servaient de temple au dieu Shiva, dont l'immense statue à trois têtes se voit dans la gravure. Une des têtes représente Brahma, le créateur ; l'autre, Vishnir, le conservateur ; la troisième, Rudra, le destructeur. On y aperçoit d'autres colosses, tous images du même dieu dans diverses phases de son histoire. Le temple a 130 pieds de long, 123 pieds de large et 18 pieds de haut, la voûte étant soutenue par d'immenses piliers taillés dans le roc. C'est dans ce lieu que le gouverneur de Bombay donna à dîner au Prince de Galles. Les lampes et les torches rouges et bleues qui éclairaient le festin, jetaient d'étranges lueurs sur les hideux idoles qui entouraient la compagnie, et les ornements qui chargeaient les tables, les bijoux des dames et des Hindous nobles, brillaient d'un éclat inaccoutumé dans l'ombre projeté par les sculptures massives. La compagnie de dames et de gentlemen anglais n'ont pas perdu l'appétit, dit-on, par la frayeur qu'auraient pu leur inspirer les œuvres de l'imagination indienne, mais firent honneur au banquet, qui se termina par un divertissement pyrotechnique sur les rochers de l'île.

Le Portefeuille

Un portefeuille plein de souvenirs.

Des aquarelles, des sépias, des estompes, des croquis, dont chacun rappelle quelque scène familière et chère à tous deux.

Il y a cinq ans déjà que Berthe est devenue la châtelaine du comte Armand.

Pendant ce temps, le portefeuille était resté enseveli sous les satins et les velours dans une des armoires spacieuses de madame ; elle l'avait soigneusement placé au fond de son armoire, avec ses bijoux et ses trésors : si soigneusement que, livrée toute entière au charme de la vie d'amoureux qui les absorbait, Armand et elle, puis ensuite, occupée par les devoirs d'une jeune châtelaine, Berthe avait, après six mois de mariage, oublié son portefeuille précieux.

Et voilà qu'au cinquième anniversaire, elle s'en est souvenue. Vite elle l'a retiré de sa cachette ; en a essuyé la poussière des ans ; l'a descendu au salon, où nous voyons le comte tout perdu dans la contemplation de ces dessins, chacun d'un prix inestimable.

Ce ne sont pourtant pas des chefs-d'œuvre. Ces feuilles ont été couvertes d'ombres et de lumières par des mains novices. Ce

sont les esquisses de Berthe, et retracent à l'âme des heureux époux les lieux charnants où, tandis qu'elle tenait le pinceau et dessinait le paysage, Armand se penchait sur son épaule et lui jurait un éternel amour.

Et dire qu'il y a cinq ans de cela, et que tous deux ensemble, Armand et Berthe peuvent contempler ces souvenirs, se rappeler ces serments sans se faire le moindre reproche ! Ah ! c'était dans le bon vieux temps !

MEMORIAL NECROLOGIQUE

LA SŒUR DE LA NATIVITÉ

C'est au milieu des pleurs de toute une communauté et des regrets universels que, samedi, le jour de Noël, s'éteignait doucement dans le Seigneur, la Révérende Sœur de la Nativité, Supérieure de Villa-Maria, née Catherine Cagger. Elle naquit en Irlande, dans le comté de Tyrone, le 16 octobre 1807.

Elle vécut, durant son bas-âge, dans la ville d'Albany, Etat de New-York, où demeurait un de ses frères, homme politique, et qui fut plus tard tué dans une émeute.

Confiée aux Dames de la Congrégation, après y avoir fait son éducation, elle se consacra au Seigneur en entrant au noviciat, le 2 octobre 1827, et deux ans plus tard, elle prononçait ses derniers vœux.

Par ses talents, ses vertus, elle devint digne d'un haut poste, celui de Supérieure du Pensionnat, charge qu'elle remplit pendant trente-deux ans pour l'honneur de la religion et au bénéfice de l'éducation.

Son service fut chanté dans la chapelle de Villa-Maria. Par les soins des élèves, le cercueil magnifique, don généreux du Shérif Leblanc, contenant les restes précieux de la Sœur Marie de la Nativité était couvert de fleurs, de couronnes, hommages de la reconnaissance et emblèmes des suaves parfums des vertus de la défunte.

Aussitôt après le service, le corps fut déposé dans un corbillard d'une grande richesse, offert par M. Ferron, et le convoi funèbre prit la route de Montréal. Plus de 150 voitures, contenant les élèves en grand deuil et des citoyens parmi lesquels on remarquait M. le Shérif Leblanc, conduisant le deuil, Ed. Murphy, éer., et autres.

Le service à Notre-Dame de Pitié fut chanté le 27 décembre par le Rév. M. Bayle, Supérieur S.S., ayant pour diacre le Rév. M. Grangeon, et sous-diacre le Rév. M. Chs. Lenoir. Dans les stalles on remarquait le Rév. Chanoine Ed. Moreau, de l'évêché ; le Rév. Père Antoine, O.M.I. ; le Rév. Père Lefebvre, les Révds. J. M. Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâce ; Dowd, de St. Patrice ; A. Neream, J. Gratton, des Tanneries ; Lonergan, curé de Ste. Brigitte ; A. Deschamps, S.S. ; Daniel, S.S. ; C. J. Maillet, S.S. ; Leclerc, S.S. ; Tranchemontagne, S.S. ; MM. Maréchal et A. Séguin.

L'église de N.-D. de Pitié était remplie, et c'est au milieu des larmes de la communauté et des élèves que le corps de la « Sœur de la Nativité » fut déposé dans les voûtes où reposent déjà un si grand nombre de religieuses, dont la vie s'est écoulee à faire le bien en silence.

Sœur Ste. Florine (Marie-Luce-Marguerite Chauveau) s'est éteinte doucement la semaine dernière, sans aucune agonie, à la maison-mère de la Congrégation.

Douée des plus belles qualités du cœur et de talents supérieurs, elle a tout enseveli dans l'humilité du cloître pour travailler à la gloire de Dieu, avec tant d'âmes d'élite que renferme la Congrégation de Notre-Dame.

Tout le monde sera sensible au malheur qui vient de frapper l'hon. M. Chauveau. C'est la quatrième fois dans cinq ans que la tombe s'ouvre pour lui enlever les membres de sa famille ; elle venait à peine de se fermer sur Mde. Chauveau. Tant d'épreuves auraient brisé une âme moins chrétienne que la sienne ; mais si une chose peut consoler M. Chauveau, c'est l'assurance de la sympathie universelle. Ses amis en particulier, et ils sont nombreux, s'associeront à son double deuil.

COMBAT DE DAULAC OU DOLLARD EN 1660.

« Ce combat a-t-il eu lieu au pied du Long-Sault ou au pied des Chaudières ? »

Opinion Publique, 23 déc. 1875.

Les incursions des Iroquois sur l'Outaouais se faisaient généralement par la rivière de la Petite-Nation au sud et sur le St. Laurent par le Richelieu. L'embouchure de la Petite-Nation est de 54 milles plus bas que les Chaudières (Cité de Hull), et 50 milles plus haut que le pied du Long-Sault (*Cushing-village*) : on portageait anciennement au nord de la rivière au Long-Sault et aux Chaudières ; la Long-Sault et la chute à Blondeau ne faisaient qu'un seul et même rapide, puisqu'ils ne sont séparés que par un remou.

La distance des îles du Richelieu au Long-Sault est de 100 milles, et 200 milles des Chaudières. Ces distances me semblent nécessaires pour établir le lieu du combat d'après la description qu'on en fait.

La *Relation des Jésuites* de 1660 (3e vol., pp. 14 et suivantes) mentionne le combat, ainsi que M. l'abbé Casgrain dans son *Histoire de Marie de l'Incarnation* (pp. 56 et suivantes), et l'abbé Ferland dans son *Histoire du Canada* (1er vol., p. 455), au-dessous des Chaudières.

M. l'abbé Faillon (*Histoire de la colonie française en Canada*, 2e vol., pp. 397 et suivantes) décrit le combat comme ayant eu lieu au pied du Long-Sault ; a compilé de M. de Casson, de Bellemont, du greffe de Villemarie, du Registre des actes de sépultures de la paroisse de Montréal.

Garneau (*Histoire du Canada*, 3e édition, 1er vol., p. 39) est du même avis que M. l'abbé Faillon.

Le Père Charlevoix ne mentionne pas ce fait d'armes.

Un coteau existe à *Cushing-village* au pied du Long-Sault, longe la rivière un mille de longueur à trois ou quatre arpents du rivage ; il ne se trouve pas de coteau au pied des Chaudières.

Les Iroquois descendaient la rivière lorsqu'ils ont surpris les Français ; s'ils ont traversé, suivant leur coutume, la Petite-Nation pour entrer dans l'Outaouais, comment pouvaient-ils se trouver au pied de la Chaudière ? quels motifs les auraient portés à prendre les Rideaux, le Mississippi ou toute autre rivière au haut des Chaudières pour attaquer Montréal, Trois-Rivières et Québec ?

Les Iroquois prenant le chenal de la rivière des Prairies pour faire leurs attaques sur Montréal ou dans ses environs, ont dû descendre cette petite rivière pour avertir leurs amis aux îles de Richelieu ; cette course fut faite en cinq jours, le combat a commencé vers le 21 mai ; à cette saison de l'année, l'eau est très-rapide sur l'Outaouais et le St. Laurent ; un voyage au pied du Long-Sault par la rivière des Prairies en cinq jours est une route assez longue à parcourir, puisqu'ils avaient à refouler le courant, tirer les canots à la cordelle ou les porter dans les rapides de la rivière des Prairies, les *Grand'écotes*, le *Gros-Sault*, le *Cheval-Blanc* et les *Petites-Écotes* (rapide de Carillon).

Conséquemment, malgré l'opinion émise par quelques écrivains, je suis porté à croire que le combat de Dollard et ses compagnons a plutôt eu lieu au pied du Long-Sault qu'au-dessous des Chaudières.

« OUTAOUAIS. »

OGDENSBURG

Un vénérable correspondant nous écrit de Pittsfield, Massachusetts, la lettre suivante, dont le but est de réparer une omission qu'aurait faite notre collaborateur estimé, Benjamin Sulte, dans sa notice historique sur Ogdensburg, publiée dans *l'Opinion Publique* du 16 décembre dernier :

Monsieur,

J'ai lu dans votre journal *l'Opinion Publique*, le récit historique de Ogdensburg. Permettez-moi de vous dire que ce brave M. Sulte a omis quelque chose de bien essentiel : c'est qu'il ne fait aucune mention du vrai fondateur de l'église canadienne et du couvent des Dames Grises de cette localité. Le vrai fondateur, c'est le très-regretté Rév. M. Lemerrier, chanoine d'Evreux, France.

D'abord, je dois vous dire que c'est moi-même qui ai formulé la requête à l'évêque d'Albany, maintenant Son Eminence le cardinal McClosky, archevêque de New-York. Le porteur de la supplique fut le très-regretté Messire Mignault, alors curé de Chambly.

Sa Grandeur Mgr. McClosky demanda, en 1849, un prêtre à l'archevêque de Québec, Mgr. Baillargeon. M. Lemerrier fut envoyé comme missionnaire aux Canadiens d'Ogdensburg.

J'ai été témoin de toutes ses privations, de tous ses petits déboires ; finalement, il s'est consumé et a abrégé ses jours probablement par la gêne où il était pour faire progresser ses établissements, savoir, l'église et le couvent.

Vous connaissez que la reconnaissance n'est pas toujours le caractère distinctif de nos compatriotes aux Etats-Unis ; je vous en parle savamment. Mais Dieu, qui récompense le vrai mérite, nous paye en l'autre vie ce que les hommes nous refusent ici-bas.

Ainsi, le regretté M. Lemerrier doit vivre toujours dans la mémoire des Canadiens d'Ogdensburg, puisqu'il est le vrai fondateur de la mission et de ses principaux établissements. Il faut donc rendre justice à qui de droit à présent ; cela n'ôte pas le mérite de M. Jeannotte, curé actuel, qui a secondé seulement les œuvres de son prédécesseur et qui marche bien sur ses traces.

LES CARTES DE VISITE

Le mois de janvier est celui dans lequel se fait la plus grande consommation de ces petits morceaux de carton qu'on appelle des cartes de visite. Mais il n'y a pas toujours eu des cartes de visite et il n'y en a pas partout. Il peut n'être pas dépourvu d'intérêt de faire quelques recherches à ce sujet et de se demander d'où vient cet usage.

Malheureusement ce sont surtout ces menus détails de l'histoire des mœurs qu'il est le plus difficile d'élucider. Monteil, qui avait amassé tant de documents sur les coutumes de nos ancêtres, ne nous dit rien de celle-ci, et il faut attendre du hasard plutôt que d'une persévérance d'investigation, que le sujet ne comporte pas, la découverte des premières cartes de visite employées chez nous. Un échantillon trouvé dans un des cartons de la Bibliothèque nationale de France peut servir seulement à penser qu'à la fin du dernier siècle elles étaient quelquefois employées, et cet échantillon vient du célèbre Grimod de la Reynière, petit avocat, fameux gastronome et bibliophile distingué.

Des adresses de commerçants enjolivées, d'arabesques et d'encadrements artistiques pourraient aussi passer pour des spécimens du genre, moins cependant que certains cartouches dans le centre desquels on met quelquefois un nom écrit à la main.

Mais si nous ne trouvons pas des monuments plus nombreux de l'époque qu'on pourrait appeler archéologique dans l'histoire universelle des cartes de visite, il ne nous est pas défendu de faire à ce sujet quelques conjectures qui ont toutes chances d'être l'expression de la vérité. Les règles de la logique et les lois du bon sens sont les mêmes dans les petites choses comme dans les grandes, et le syllogisme règne en maître quand il ne s'agit que de raisonner.

Nous pouvons donc dire : on a toujours fait des visites—on a toujours été exposé à ne pas trouver les personnes auxquelles on les faisait—donc on a toujours dû employer un moyen de leur faire connaître, malgré leur absence, qu'on s'était dérangé à leur intention. Là est l'acte de naissance de la carte.

Nous savons cependant quelque chose de plus : c'est que jusqu'à la Révolution française l'inégalité qui existait entre les diverses classes de la société maintenait une certaine étiquette qui mettait quelque ralentissement dans les relations de ces classes, et qu'on n'avait pas besoin du procédé expéditif de l'envoi des cartes. Il y avait dans chaque maison riche sur la table du portier—ce titre était le seul employé, celui de concierge étant réservé aux gardes des maisons royales ou seigneuriales—un registre sur les pages duquel on écrivait son nom, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui chez les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, du moins en Canada. Cela suffisait pour les visites de tous les jours ; mais au moment des visites officielles, comme au premier jour de l'année, il devait se produire de l'encombrement, la plume d'oie en permanence écrivait mal, crachait, et, de là à remplacer l'inscription sur le registre par l'inscription faite à l'avance sur un morceau de papier décoré d'arabesques et de fioritures, il n'y avait qu'un pas. Quelques-uns le franchirent, surtout les maîtres d'écriture et les commerçants, avant la Révolution ; après ce grand événement, tout le monde suivit l'impulsion donnée.

On peut lire dans une note des *Fastes* de Lemierre, qu'avant ce moment les gens pressés se dispensaient déjà de la formalité d'aller s'inscrire à la porte des puissants du jour, en y envoyant des messieurs tout de noir habillés et fournis par l'administration de la petite poste. Ces messieurs, moyennant deux sous par inscription, faisaient la besogne en se partageant les divers quartiers de Paris, comme aujourd'hui les porteurs de la maison Bidault, qui ne sont peut-être point aussi élégants que l'étaient ces messieurs, mais qui font beaucoup plus d'ouvrage pour moins d'argent.

Ce procédé de l'emploi des cartes pour annoncer sa visite non-seulement aux personnes qui vous connaissent, mais encore à celles qui ne vous connaissent pas, est encore bien utile comme moyen de présentation. Il ne peut servir pour les relations mondaines, mais il est très-simplificatif pour les relations d'affaires. Il ne serait donc pas étonnant de le croire né en Angleterre ou plutôt en Hollande, et il se pourrait que les admirables commerçants de ce peuple voyageur l'aient importé des pays de l'extrême Orient qu'ils ont explorés les premiers.

Tous nos lecteurs savent que la Chine et le Japon ont depuis de longues années l'usage de ces papiers. Il n'est donc pas nécessaire d'insister sur ce point, mais nous devons rectifier une erreur fort accréditée et qui peut avoir de graves conséquences.

Vous n'êtes pas sans avoir lu, en effet, qu'en Chine la dimension de la carte présentée et la taille des caractères qui la couvrent grandissent avec l'importance qu'on reconnaît aux personnes à qui on la présente. On a même cité comme preuve d'une excessive déférence envers un ambassadeur français, une carte de la dimension de la colonne Vendôme. Eh bien, il paraît que les Chinois se font une idée de ces choses absolument contraire à celle que nous leur supposons, et à ce propos qu'il ne soit permis de rappeler que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des voyageurs dans ce singulier pays n'ont guère vu que les côtes et n'ont appris que ce que le Chinois, né plus malin que le Français, leur faisait accroire. Beaucoup, et des plus écoutés parmi les modernes, n'ont, le plus sou-

vent, fait que recopier ce qu'ils trouvaient dans les vieilles géographies et ce que les missionnaires catholiques avait écrit depuis longtemps. Mais M. d'Escayrac de Lautour, qui a eu l'occasion d'être, comme prisonnier, transféré de ville en ville, qui a pu entrer au fond des choses, nous donne sur les cartes de visite des renseignements tout différents. Suivant lui, et cela se trouve dans ses intéressants *Mémoires sur la Chine*, la carte sur papier rouge est de divers modèles. Entre égaux c'est un petit cahier de cinq pages doubles, sur le verso de la première desquelles est écrit en gros caractères le nom du visiteur ainsi que ses qualités. Cette carte s'appelle *tsuen-tyé*. Le *kin-pyen*, plus familier, porte seulement le nom en caractères plus grands. Sur le *to-pyen-tseu* les caractères sont plus grands encore. C'est la carte la moins respectueuse ; aussi est-ce celle que les magistrats chinois envoient, en riant dans leurs moustaches, aux agents européens, qui ne manquent pas d'y voir une grande politesse. D'inférieur à supérieur la carte usitée est le *mas-pen*, qui porte le nom en caractères extrêmement petits.

Comme on le voit, en acceptant comme marque d'honneur les cartes d'une dimension exagérée, les Européens prouvent aux mandarins qu'ils sont bien aussi barbares que ceux-ci les supposent d'être, et leur donnent raison dans tous les manques d'égards dont ils les abreuvant.

Nous ne dirons rien des cartes du Japon. Une lecture de l'excellent voyage de M. Aimé Humbert édifiera sur ce point. Il nous suffira de faire remarquer combien ces peuples de vieille roche ont plus que nous approfondi les mystères de l'étiquette et combien chez eux le cérémonial est une chose sérieuse. Peut-être est-ce même le respect de ces traditions raisonnables qui leur a permis de vivre sans trop déchoir en attendant le moment où, important chez eux les progrès des nations occidentales, ils se retourneront à leur niveau par l'industrie et leurs supérieurs par le bon sens et la dignité personnelle.

Ce ne sera certainement jamais chez eux qu'on rencontrera ces excentricités que nous avons vues : des cartes imprimées sur des feuilles de bois ; des noms dissimulés dans des dessins grossiers, ou cachés sous des rébus ; des fluctuations de la mode faisant varier successivement non-seulement les dimensions du carton, mais sa pâte elle-même ; la plus grande irrégularité dans les caractères employés, en un mot tout ce qui fait que chez nous la carte de visite est plutôt de fantaisie que d'étiquette, et représente le plus souvent une adresse sans valeur, au lieu de montrer du premier coup d'œil l'homme même avec la place qu'il occupe dans la société, et celle qu'il reconnaît à son correspondant.

FAITS DIVERS

CANADA.

Il est à peu près certain que l'Hon. G. Ouimet va être nommé Surintendant de l'Éducation.

C'est avec plaisir que nous apprenons que Son Honneur le Juge Coursol est déjà en pleine convalescence, et qu'après quelques semaines de repos, il sera en état de reprendre l'exercice de ses fonctions.

LES CURIOSITÉS DU VICE.—La veille de Noël, en condamnant un prisonnier coupable d'ivresse, Son Hon. le Recorder a fait remarquer qu'il y avait à Montréal des individus qui depuis vingt-cinq ans avaient passé en prison les fêtes de Noël.

SOUSCRIPTION.—Le Révd. M. Laliberté, aumônier de l'archevêché, a remis à M. Alexandre Chauveau, député pour Rimouski, une somme de \$435 pour venir en aide aux prisonniers de Caraque.

A la fin de décembre est expiré le délai de cinq ans durant lequel le gouvernement canadien s'était engagé à payer une somme de un million de piastres par année pour l'entretien de la milice ; le parlement aura à décider, à sa prochaine session, si cette dépense doit être continuée.

Les nouveaux commissaires du chemin de fer seront, paraît-il, Sir Narcisse Fortunat Belleau pour le district de Québec, M. Robertson pour le district des Cantons de l'Est, et M. Beau-bien pour celui de Montréal.

Les travaux du canal Grenville sont poussés avec vigueur et fournissent de l'ouvrage à un grand nombre de personnes. Déjà près de 500 ouvriers y travaillent, et le contracteur, M. Goodwin, a exprimé l'intention d'employer tous ceux qui s'offriront.

Les dames trifluviennes ont organisé des soupes à la mode d'Angleterre, qu'elles distribuent trois fois par semaine aux pauvres. Il leur faut pour cela une contribution de cent piastres par mois. M. le maire Normand a mis une de ses maisons à leur disposition. On viendra à bout de rencontrer à peu près tous les besoins.

Les travaux sur la ligne du chemin de fer entre Sorel et Acton reprennent de l'activité. Mardi, 28 décembre, au-delà de 60 hommes sont venus grossir le nombre des travailleurs déjà employés, et tout porte à croire que la ligne sera ouverte sous peu. Il ne reste plus que 6 milles à terminer.

Il y aura un terme spécial de la Cour d'Appel à Montréal, dans le mois de janvier. Cette session extraordinaire est nécessitée par l'encombrement du calendrier judiciaire de cette année. On croit que la cour pourra décider de 27 ou 30 causes pendant ce terme.

CHEMIN DE LÉVIS ET KENNEBEC.—La seconde section de cette ligne est maintenant parachevée jusqu'à St Joseph de Beauce, à quarante-cinq milles de Québec, depuis le 24 décembre. Les convois se rendent à St Joseph.

Les travaux, en dépit de la rigueur de la saison, ont été conduits avec une activité qui mérite les plus grands éloges.

Nous sommes informés que M. Geo. Futvoye, qui a eu de fréquentes relations avec la préparation des Statuts refondus du Canada pendant que Sir Geo. Cartier était procureur-général, serait mentionné comme devant être un des commissaires chargés de reviser les Statuts de la Province.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Caron a renoncé au bal qu'il donne à la fin de chaque année, en vue de la misère qui menace les pauvres cet hiver, et donne, pour être distribuée en aumônes, la somme de \$1,200.00 que lui aurait coûté le bal. Le maire de Québec a suivi ce magnifique exemple et a grossi la caisse des pauvres de \$500.

BONNE NOUVELLE.—M. Oliver, constructeur de navires, et dont le chantier se trouve à côté du pont Dorchester, Québec, vient de recevoir de Liverpool la commande de trois navires de 1,500 tonneaux chacun.

Ces navires seront bientôt mis en chantier et donneront de l'ouvrage à bon nombre d'ouvriers qui depuis longtemps ont forcément les bras croisés.

Le gouvernement fédéral a passé un ordre en conseil pour substituer une allocation de \$750,000 à la Colombie, en échange de l'obligation de construire le Pacifique jusqu'au littoral de la Colombie, entreprise qui coûterait une somme beaucoup plus forte. Le reste du Pacifique sera construit suivant le programme de la dernière session.

Des ingénieurs explorent actuellement le tracé de l'embranchement qui doit relier le Cap-Rouge au chemin de fer de la rive nord. Cet embranchement doit partir d'un endroit, sur le chemin de la rive nord, connu sous le nom de Suède, près de Lorette, et se rendre au Cap-Rouge. On dit que Sir Hugh Allan est à la tête de cette entreprise et que tous ses vaisseaux transborderont leurs marchandises au Cap-Rouge.

Il paraît que le cabinet fédéral a l'intention d'étendre les clauses du traité d'extradition. Cette extension peut être obtenue en modifiant le traité actuel, ou par la législation du Canada et des Etats-Unis.

Le Congrès américain s'occupe actuellement de cette question.

Il est certainement dans les intérêts des deux pays d'empêcher les criminels de toutes les classes d'échapper à la justice en traversant les lignes.

On croit que les deux gouvernements seront favorables à ce projet.

FEU A L'ILE STE. HÉLÈNE.—Vers six heures et demie, vendredi soir, 24 décembre, le feu a éclaté dans une des casernes de l'île Ste. Hélène, autrefois occupée par les officiers. L'élément destructeur a fait, en quelques instants, des progrès alarmants et bientôt il fut impossible de le maîtriser. Le capitaine Devine, de l'artillerie de campagne, a demandé les secours des pompiers de Montréal ; mais ces derniers se sont vus dans l'obligation de refuser, vu l'impossibilité où ils étaient de traverser sur le pont de glace avec leurs chevaux et leurs pompes. On fut ainsi obligé de laisser l'incendie continuer son œuvre. Plusieurs citoyens de Montréal, surtout ceux qui demeurent sur les bords du fleuve, vis-à-vis de l'île, ont craint, pendant quelque temps, que la poudrière, qui se trouve à environ cinquante verges du théâtre du sinistre, ne fit explosion. Cependant le vent porta les flammes dans une direction opposée au magasin de poudre, mais cela n'empêcha pas que la caserne, un grand bâtiment construit en brique et en pierre, ne fût entièrement consumée. Les pertes sont évaluées à \$10,000 ; il n'y a pas d'assurance.

ÉTATS-UNIS

Le Congrès des Etats-Unis s'est ajourné jusqu'au 5 janvier.

La ville de Philadelphie a voté dernièrement \$50,000 pour venir en aide aux écoles du soir.

On a tenté d'exclure la lecture de la Bible des écoles publiques de Philadelphie, mais on n'a pas réussi.

Environ 10,000 personnes se trouvent sans emploi, par suite de la suspension des travaux dans diverses mines de la Pensylvanie.

Louisville, Ky.—Une famille composée de cinq personnes s'est empoisonnée en mangeant de la soupe que l'on avait faite la veille dans une chaudière en cuivre.

DUEL SUR LE TAPIS.—Albert Garnier vient d'adresser un cartel à Cyrille Dion. Les armes seront des queues de billard, et le vainqueur recevra, avec le titre de Champion d'Amérique, la médaille d'or qui est l'emblème de ce titre.

CADEAU D'UN MILLIONNAIRE.—Le commodore Vanderbilt vient de faire don d'une somme de \$100,000 à l'Université qui porte son nom, à Nashville (Tennessee). Cette somme, jointe à celles offertes antérieurement par le commodore, porte à \$700,000 le total donné par lui à l'Université Vanderbilt.

Avec les préparations déjà faites et celles en progrès, on estime que la compagnie du Pennsylvania Railroad sera capable de transporter 48,000 personnes par jour, entre New-York et Philadelphie ; maintenant si le trafic avec New-York seul est aussi grand que cette compagnie semble le croire, il devra y avoir sur les autres chemins de fer au moins 3 millions de voyageurs pendant l'été, ce qui mettra en circulation \$60,000,000 de plus que s'il n'y avait pas d'expédition.

Dans "l'Histoire des Etats-Unis" de Hildreth il est relaté que l'île de Manhattan, appelée ensuite New-Amsterdam et maintenant la ville de New-York, a été achetée des Indiens par les Hollandais moyennant soixante "guilders" ou 24 dollars, et cela il y a seulement deux cent cinquante ans. Cette somme de 24 dollars est bien petite, et cependant si les acquéreurs avaient pu la placer à intérêts composés de 7 1/2 par an, l'accumulation des intérêts formerait aujourd'hui une somme qui dépasserait de beaucoup la valeur actuelle des propriétés de la ville et du comté de New-York.

Pittsburg, Pa.—Un mariage a été célébré aujourd'hui par le télégraphe, les parties contractantes étant M. George Scott Jeffry, opérateur de télégraphie à Waynesburg, Green Co., et Mlle Lydia Culler, remplissant les mêmes fonctions à Brownsville.

Le ministre officiant a lu la formule sacramentelle au marié dans son bureau à Waynesburg ; celui-ci l'a répétée par le télégraphe à la mariée, qui a donné son consentement immédiatement.

Pendant que cette cérémonie s'accomplissait, toutes les affaires étaient suspendues dans les deux bureaux.

Il y a quatre ans, une dame de Pittsburg et un monsieur de Rome ont été mariés de la même manière par l'évêque de ce diocèse.

SOMMAIRE TÉLÉGRAPHIQUE

—La reine Isabelle a la rougeole.

—Un ouragan, accompagné de tremblement de terre, a fait beaucoup de dommage à Manille. 250 personnes ont péri, 3,800 maisons ont été détruites et les récoltes ruinées.

—La statue de Napoléon a été replacée sur la colonne Vendôme à Paris.

—Quatre-vingts personnes ont été tuées et 50 blessées par l'éfronement du plancher de la maison d'école au village de Helleken, en Suisse, pendant la célébration des fêtes de Noël.

—L'effet d'un des amendements à la loi de la presse, en France, sera de rescinder l'ordre en vertu duquel 75 journaux sont maintenant exclus de la vente publique dans les rues.

—Le roi Alphonse veut faire revenir sa mère, la reine Isabelle, à Madrid en dépit de ses ministres.

—La compagnie du câble Anglo-américaine commence l'année avec un tarif d'un cheling par mot.

—Le commodore Vanderbilt a été élu président du "Chemin de fer Sud du Canada."

—L'association nationale du tir à la carabine de la Grande-Bretagne a accepté l'invitation de l'association de New-York, pour prendre part au concours qui aura lieu dans les Etats-Unis pendant la célébration du centenaire.

—Le parlement de la Puissance doit s'assembler pour la dépêche des affaires le 10 février.

—Le steamer *Dante* a calé dans le détroit St. George par suite d'une collision avec le *Gronsvaar*. Vingt-trois personnes ont péri.

—La navigation sur la rivière Hudson, vis-à-vis la ville de ce nom, est libre.

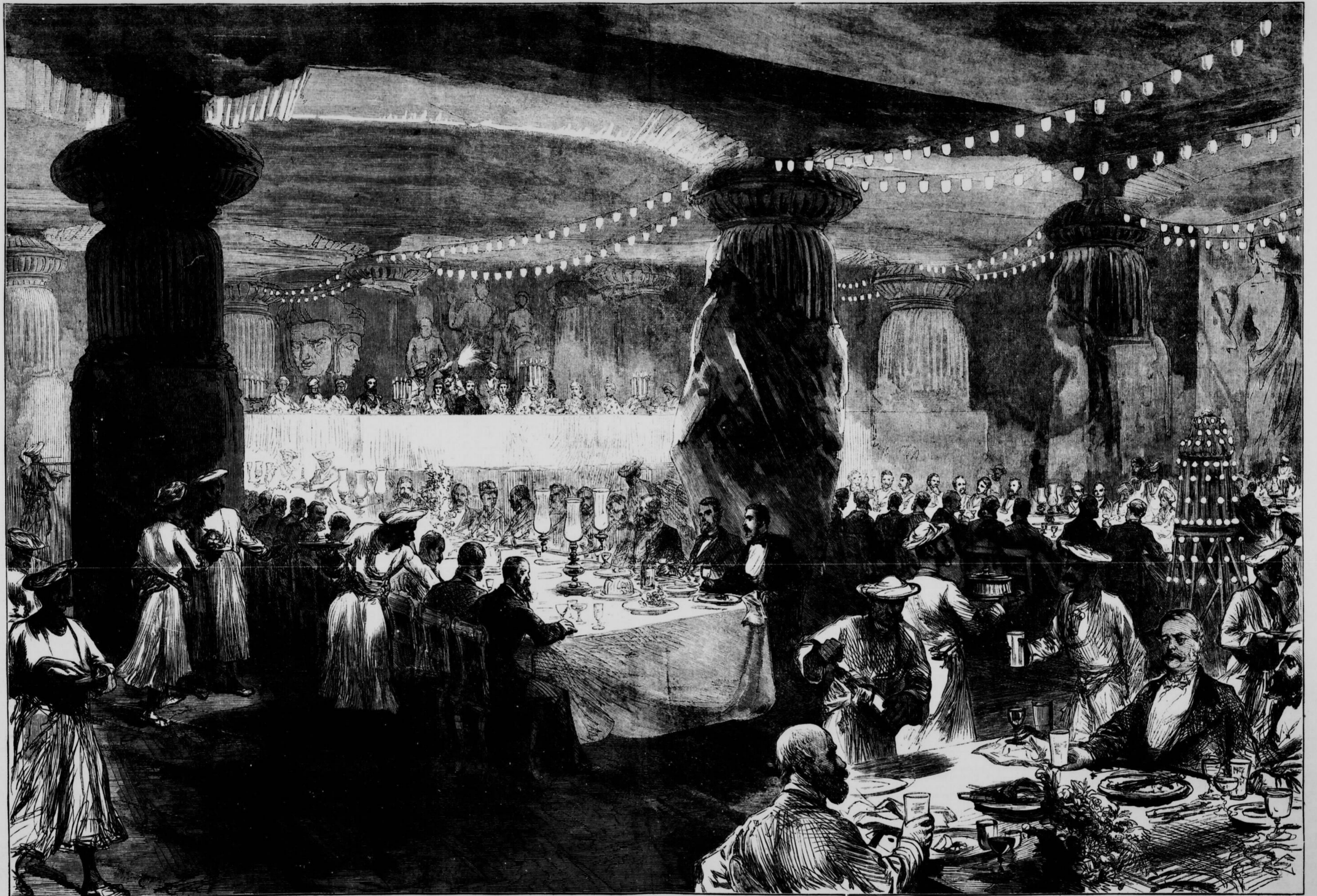
—Une dépêche de Paris nous apprend que Mgr. Dupanloup est allé à Rome pour demander le procès de canonisation de Jeanne d'Arc.

—Le bal costumé donné par le col. Strange et ses officiers, le 31 décembre, à la citadelle de Québec, a eu un grand succès.

Personne ne peut se faire une idée de la perturbation qu'apporte un sinistre dans les affaires d'un négociant : ses marchandises sont brûlées et l'échéance pour le paiement est proche ; son commerce est interrompu et jamais les rentrées journalières ne lui furent plus nécessaires.

Ajoutez aux retards, des contestations de la part de la Compagnie d'assurance, et la ruine est prochaine.

Aussi la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, 13 Place-d'Armes, Montréal, règle-t-elle dans le plus bref délai les sinistres constatés.



L'OPINION PUBLIQUE, 6 JANVIER 1876

VOYAGE DU PRINCE DE GALLES AUX INDES: DEJEUNER OFFERT AU PRINCE DANS LE TEMPLE SOUTERRAIN D'ELEPHANTA

SOUHAITS DU NOUVEL AN

(A MON FILLEUL)

O Temps, suspend ton vol !
LAMARTINE.

Toi que la vie à peine effleure de son aile ;
Toi qui de l'innocence, au fond de ta prunelle,
Gardes encor l'éclat vermeil ;
Enfant ! toi dont les jours sont pleins de douces
[choses,
Et qui ne vois, la nuit, que des chimères roses
Qui se penchent sur ton sommeil !

Toi qui goûtes encor les tendresses sans nombre
De celle devant qui s'effacent comme une ombre
Toutes nos amitiés d'un jour ;
Qui de purs dévouements n'est jamais assouvie ;
Qui nous donne son sang, et qui nous fait la vie
Plus douce qu'un baiser d'amour !

Toi qui sais les effets sans deviner les causes,
Et qui souris de voir nos figures moroses
S'épanouir à tes ébats ;
Toi dont le cœur est comme une onde transpa-
Et dont la foi naïve est encore ignorante [rente,
Des tristes choses d'ici-bas !

Ecoute ! Il est un temps, dans l'existence hu-
[maine,
Où, sous le lourd fardeau que l'âge nous amène,
Le front se penche soucieux ;
Où le cœur se flétrit ; où l'âme desséchée,
Comme une pauvre fleur à sa tige arrachée
S'effeuille à tous les vents des cieux !

Un temps où les soucis, de leurs ongles arides,
Sur nos traits fatigués ont buriné leurs rides
Au milieu d'étranges pâleurs ;
Où l'homme mûr, qui sent venir sa fin prochaine,
Traîne derrière lui comme une immense chaîne
Dont les anneaux sont des douleurs !

Une époque où, souvent, gémissante et blessée,
Après avoir, du ciel où planait sa pensée,
Vu fuir les blanches visions,
L'âme humaine égarée aux détours de la route,
S'achemine à tâtons dans les sentiers du doute,
Veuve de ses illusions !

Tu ne sais pas encor par quel triste mystère
L'on rencontre parmi les puissants de la terre
Tant de fronts sombres et rêveurs... [vie :
Crois-moi ; même ceux-là sont peu dignes d'en-
Car les fruits les plus beaux de l'arbre de la vie
Ont toujours d'amères saveurs.

Ah ! si l'ange qui tient le fil des destinées,
A jamais suspendant le cours de tes années,
Pouvait, d'un arrêt souverain,
Eterniser un jour sous ta paupière humide,
Le rayon saint et pur que ton âme candide
Fait luire dans ton œil serein !

Si tu pouvais garder ton enfance suave !...
Mais tu vieilliras aussi ; ton front devient plus
Bientôt ta raison va s'ouvrir [grave ;
Aux secrets d'ici-bas qu'il nous faut tous con-
[naître
Tôt ou tard, ô mon ange ! et ce sera peut-être
Demain à ton tour de souffrir !

Mais non ! De miel doré ta coupe est pleine en-
[core :
Souris au nouvel an dont la naissante aurore
Brille d'un éclat triomphant !
Mais aux déceptions que ton cœur s'accoutume !
Et qu'il arrive tard le jour plein d'amertume !
Où tu regretteras de n'être plus enfant !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

Québec, 31 décembre 1875.

LE GATEAU DES ROIS

La nuit arrive vite en janvier, surtout
lorsque la journée a été mauvaise, et que
la neige, qui tombe encore, couvre le ciel
d'un nuage uniforme de crêpe gris. Mme
Gotthelf a beau se tenir tout près de la
fenêtre, dont elle a écarté les rideaux de
percale, rien n'y fait ! Décidément on n'y
voit plus !

La ménagère économe a tenu bon tant
qu'elle a pu ; elle sait que l'huile est chère
cette année et que la provision a été faite
avec parcimonie ; mais elle ne peut même
plus enfile son aiguille, et l'ouvrage presse.

—Naneri, allume la lampe, dit-elle à sa
fille aînée, qui berce son petit frère dans le
coin de la chambre.

—Mère, répond l'enfant, qui paraît dé-
jà adroite et intelligente comme une petite
femme, faut-il remettre du bois dans le
feu ? Il est presque éteint.

—Non, chérie : il sera assez temps
quand le père reviendra. Tu n'as pas
froid, n'est-ce pas ?

La petite assure qu'il fait très-bon dans
la chambre, et cependant, lorsqu'elle a tour-
né le dos à sa mère, elle souffle de toutes
ses forces dans ses mains rougies. Puis elle
se remet à chanter doucement en agitant
le petit berceau ; là il fait chaud, sur l'o-
reiller et sous la moelleuse couverture, et

quand Naneri, comme une vraie petite ma-
man, soulève le rideau vert pour s'assurer
si Baby dort, elle essuie sur le front du
nouveau-né des petites gouttes de sueur
qui ressemblent à des perles liquides.

Les doigts menus de Mme de Gotthelf
sont rouges aussi, et cependant, loin de
paraître engourdis, ils travaillent avec ar-
deur maintenant que la lampe est allumée.
On les voit aller et venir à l'endroit et à
l'envers du métier, comme la navette infati-
gable d'un habile tisserand. Mieux que
cela ! Je doute qu'Arachné, la divine filan-
dière des contes mythologiques, ait jamais
rempli sa tâche aussi vite. L'aiguille va et
vient, elle passe et repasse sans cesse, et les
œillets panachés, les pavots éclatants, les
lis sans tache, se mariant aux roses pour-
prées, les violettes auxquelles il ne manque
que le parfum, s'épanouissent sous les
doigts de la laborieuse ouvrière.

—Mère, je sais ma leçon, dit un bambin
d'une dizaine d'années, dont les yeux noirs
brillent d'intelligence.

—Eh bien, mon petit hom mN a neri va
te faire répéter : tu sais que je ne puis
quitter mon ouvrage.

Le bambin se lève : il se tient debout,
tout droit, comme un petit tambour-major,
et, d'une voix claire, il commence à réciter
l'évangile du jour :

—Alors, les mages étant arrivés au lieu
où était l'enfant, l'étoile s'arrêta. Lorsqu'ils
virent l'étoile, ils furent transportés de
joie, et étant entrés dans la maison, ils
trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et
se prosternant, ils l'adorèrent. Puis ou-
vrant leurs trésors, ils lui offrirent pour
présents de l'or, de l'encens et de la myr-
rhe, et ayant reçu en songe un ordre du
ciel de ne point aller trouver Hérode, ils
s'en retournèrent dans leur pays par un
autre chemin.

Mais au moment où Naneri fermait le
livre et s'appropriait à féliciter gravement
l'écolier, une petite voix s'éleva derrière le
poêle, et une tête mutine, à la chevelure
embrouillée, comme celle d'un enfant qui
vient de dormir dans le premier endroit
venu, apparut entre le tuyau et la muraille.

—Dis donc, grande sœur, demanda la
petite voix, pourquoi lui portait-on tant
de cadeaux à cet enfant-là ? Est-ce parce
qu'il était bien sage ?

—C'était en effet le plus sage des en-
fants, répondit Naneri ; tu le connais,
Johan ; tu le connais et tu le pries, car
c'est à lui que tu parles soir et matin.

—L'enfant Jésus ! cria Johan en frap-
pant dans ses petites mains. Je crois bien
que je le connais, et je l'aime aussi ! Ce-
pendant, ajouta-t-il d'un ton qui aurait été
comique s'il n'avait été touchant, il ne m'a
rien apporté cette année. Rien dans la
cheminée ! Rien à l'arbre de Noël ! J'ai
pourtant été bien sage !

—Chut ! dit Naneri en mettant un doigt
sur sa bouche ; ne parle pas de cela, mon
petit Johan, tu ferais de la peine à maman.

—Et crois-tu, ma grande sœur, continua
le petit obstiné, qu'il y aura aujourd'hui
une belle galette des Rois comme l'année
dernière ? Wilhem m'a dit qu'il n'en sa-
vait rien.

—Taisez-vous tous les deux, reprit Na-
neri, et je vous raconterai une belle his-
toire.

Le petit Johan disait vrai. Il n'y avait
pas eu cette année d'arbre de Noël dans la
maison Gotthelf. Les enfants avaient at-
tendu vainement, pendant toute la soirée
du 24 décembre, la bienheureuse branche
de sapin, chargée des pommes rouges tra-
ditionnelles. Et les noix, et les surprises,
et par-dessus tout l'illumination sans pa-
reille !

Heinrich Gotthelf tenait pourtant à la
célébration de ces fêtes intimes. Il pen-
sait, avec raison, qu'elles étaient autant de
liens nouveaux par lesquels l'enfant se rat-
tache à la famille. Plus tard peut-être l'im-
mage subitement évoquée de ces joies pai-
sibles pouvait arrêter le jeune homme à
l'entrée de la voie mauvaise, et le ramener
au foyer domestique d'où il s'était volon-
tairement exilé.

Dans leur retour périodique, c'était au-
tant de sourires jetés sur la vie grave et
laborieuse du modeste ménage ; l'existence
journalière y était si prosaïque, qu'elle

avait besoin de cette petite flamme pour
en raviver l'intérêt. Comment donc se
faisait-il que le jour de Noël se fût passé
si tristement ? Pourquoi la mère avait-elle
pleuré en cachette pendant la messe ?
Pourquoi le père s'était-il montré, depuis
ce jour, plus sombre et plus soucieux ?

—Rien ne se ressemble plus chez nous,"
pensait Naneri, avec cette précocité de rai-
son qui se développe chez les enfants éle-
vés à la dure école de l'expérience.

Et en effet elle disait vrai, la pauvre
petite ! Non-seulement le sourire de la
mère s'était fait plus rare, non-seulement
l'humeur du père avait changé, mais elle
avait vu s'en aller pièce à pièce le mo-
deste mobilier, orgueil de la ménagère.
Qu'était donc devenue la grande armoire
aux ferrures d'acier ? et le coucou qui sor-
tait joyeusement à chaque heure de sa
boîte de bois verni ? Pourquoi la mère ne
mettait-elle plus le dimanche son grand
châle tapis qui l'enveloppait si bien ? qu'é-
tait devenu le mince anneau d'or qui or-
nait son doigt, qu'elle avait promis de por-
ter jusqu'à la tombe ?

Naneri creusait tous ces mystères, et de
jour en jour elle devenait plus tendre avec
sa mère, plus caressante pour son père, et
plus fervente dans ses prières.

—Silence, enfants, dit tout à coup Mme
Gotthelf pour interrompre le babil des
deux garçons, voilà votre père.

Il montait l'escalier d'un pas pesant, et
sa femme, qui prêtait l'oreille depuis quel-
ques secondes, leva les yeux au ciel d'un
air découragé.

—Rien de bon, n'est-ce pas ? murmura-
t-elle de façon à n'être entendue que de lui.
—Rien de bon, répéta-t-il machinalement.

—Et ce marchand de Paris qui t'avait
fait de si belles promesses ?

—Eau bénite de cour ! Guérissez votre
doigt, mon cher, m'a-t-il dit, et alors faites-
moi autant de porte-allumettes et de coffrets
que vous voudrez. Je vous les payerai
rubis sur l'ongle. Mais vous comprenez
bien que je ne puis escompter une guéri-
son qui se fait tant attendre. Il a raison,
continua-t-il, en jetant un coup d'œil dou-
loureux sur son bras en écharpe. Le mé-
decin me leurre de semaine en semaine.
Qui sait quand je pourrai jamais reprendre
mes chers outils ?

Ses outils ! C'était là ce qu'il aimait le
mieux au monde, après sa femme et ses
enfants, le digne garçon ! Quand il les
avait en main avec un beau bloc de bois
sans nœuds et sans tache devant lui, il
était le plus heureux des hommes. Mais,
artiste plutôt qu'ouvrier, il s'inquiétait plus
de la perfection de l'œuvre que du béné-
fice qu'il pouvait en retirer : aussi fortune
ne lui avait jamais souri.

En ce moment même, il regardait d'un
œil douloureux l'ouvrage inachevé qu'il
avait porté au marchand de Paris.

C'était un vieux saule ébranché, et dans
le creux formé par les ans, un nid de
mousse, où les petits s'agitaient en battant
des ailes ; au pied, dans l'herbe épaisse, un
héron qui se tenait mélancoliquement sur
un pied, pendant que deux lézards effron-
tés, se pourchassant sous ses yeux, moti-
vaient l'agitation des jeunes oislets.

Mme Gotthelf posa affectueusement la
main sur l'épaule de son mari.

—Et Kaser, lui demanda-t-elle, pour
l'arracher à sa douloureuse contemplation.

—Kaser est comme les autres, répondit-
il avec amertume.

—Tu as été chez lui ?

—Oui, et chez Moschen, chez Schutty,
chez Zacharias. Partout des fins de non-
recevoir. Ah ! les amis ! Comptez-donc
sur eux dans l'adversité ?

—Alors tu as passé rue de l' Arsenal ?
hasarda timidement Mme Gotthelf.

—Oui, et j'enrage à ce souvenir. Ah !
ma pauvre Wilhelmine, c'est en vain que
tu me prêches la charité, la patience, la
résignation, le pardon des injures, toutes
les vertus chrétiennes qui me manquent !
Il me suffit de passer rue de l' Arsenal pour
voir s'écrouler en un instant l'échafaudage
si péniblement construit avec ton aide,
pauvre chère femme.

—Hélas ! dit Mme Gotthelf avec un
sourir.

—Mais tu me comprends, n'est-ce pas ?
Avoue que tu ressens ce que je dois éprou-
ver, quand je rentre les mains vides dans
cette maison sans feu, presque sans pain."

Et Gotthelf frappa dans un accès d'im-
patience le tuyau refroidi du vieux poêle.

Pauvre vieux poêle de faïence bleue !
Lui aussi, il avait connu de meilleurs jours.
L'année dernière encore, il ronflait orgueil-
leusement, lorsque la mère de famille con-
fiait à ses vastes flancs le quartier de porc
entouré de pommes de terre, où l'oie bour-
rée de marrons. Aujourd'hui il est triste
et muet, et, comme un fidèle serviteur, il
partage les misères de la famille.

—Oui, reprit Gotthelf ; à travers les
vitres brillantes comme en plein jour, j'ai
vu Mme Eckhard trôner en robe de soie
dans son comptoir. En robe de soie quand
tu grelottes dans ta pauvre robe d'in-
dienne ? Ses enfants jouaient autour d'elle,
et regardaient d'un air ravi une enfilade de
gâteaux de quoi régaler toute la ville. A
chaque minute, l'apprenti en apportait de
nouveaux.

—Ce sont les gâteaux des rois, murmura
Mme Gotthelf avec un nouveau soupir.

—Crois-tu que je ne le sache pas ? Crois-
tu que cette date ne résonne pas jusqu'au
fond de mon cœur ? Il y a un an aujour-
d'hui, presque à pareille heure, Mme Eck-
hard était là à mes pieds. Elle priait, elle
suppliait, son mari devait mourir de dou-
leur s'il était obligé de se mettre en faillite,
et comme tu suppliais aussi, comme tu
pleurais presque, imprudente Wilhelmine,
j'ai eu la faiblesse de céder. J'ai prêté
tout notre avoir : deux mille francs si labo-
rieusement amassés sou à sou !—Et la ma-
ladie est venue, par là-dessus, et sans ton
travail à toi, pauvre courageuse femme,
que deviendraient le père et les enfants ?

—La Providence ne nous abandonnera
pas, Heinrich.

—La Providence fera bien d'abandonner
ceux qui s'abandonnent, répondit Gotthelf
avec un sourire amer.

—Que dis-tu ?

—Je dis qu'on n'a pas le droit d'écouter
son cœur quand on est père de famille ; je
dis que j'ai commis deux grandes fautes,
dont nous sommes tous punis aujourd'hui :
la première en arrachant le pain de la
bouche de mes enfants pour assurer le repos
d'un étranger ; la seconde en comptant sur
la reconnaissance d'un ami. Qui viendra
à notre aide maintenant ?

—Celui qu'on n'invoque jamais en vain !
reprit Mme Gotthelf avec un ton de plus
en plus assuré.

—Mais que faire ? répéta Gotthelf avec
angoisse, que faire, je te le demande ? At-
tendrai-je dans cette inaction désespérante
que les allouettes nous tombent rôties du
ciel ?

Mme Gotthelf se tut, et bientôt son ai-
guille reprit sa course sur le métier. C'était
une femme sage et pieuse qui acceptait de
Dieu avec la même soumission les biens et
les maux. Elle souffrait sans doute pour
son mari et pour ses enfants, mais pour
elle, le devoir accompli lui suffisait. Jamais
une plainte dans son cœur ni sur ses lèvres.
A peine si elle se permettait de jeter un
regard en arrière sur son heureux passé, sur
la cabane cachée dans les sapins au plus
profond de la forêt Noire, où vivait encore
sa vieille mère, à qui elle laissait ignorer
sa misère présente. Etrange chose pour-
tant ! Ce jour-là, par ce froid glacial et
cette neige piquante, il lui montait au cer-
veau comme des bouffées d'air pur, des
senteurs résineuses. C'était une vraie ob-
session ?

Pour échapper à ce qu'elle considérait
comme une tentation énervante, Mme Got-
thelf veut se distraire, et surtout distraire
son mari.

—Naneri, dit-elle à l'enfant qui tricote
auprès du berceau, je crains que ton petit
frère ne s'éveille. Chante-lui tout douce-
ment quelqu'une de tes chansons."

Et la docile petite fauvette entonne de
sa voix d'oiseau une vieille ballade alle-
mande, avec laquelle on berce les petits
enfants depuis un temps immémorial.

—O Blümelimy, Blümelimy ! O petite
fleur !

Gotthelf est ravi ; il bat la mesure avec
les pieds et avec la tête, ce qui n'empêche

pas le petit Johan de grimper sur ses genoux ; sa femme le regarde avec tendresse.

— Pourquoi donc, semble lui dire son regard éloquent, pourquoi donc, père, comptes-tu le charme de ces douces caresses et la gaieté rafraîchissante de ces jeunes cœurs ? N'avons-nous pas autour de nous des trésors qu'envierait plus d'un roi ?

Heinrich ne peut résister à cette prière muette.

— Allons, enfants, dit-il avec une subite gaieté, venez tous autour de moi. Qui veut entendre une belle histoire ?

— Y aura-t-il un dindon rôti dans ton histoire ? demande Johan d'un air sérieux.

— Deux, si tu veux, cher petit.

— Et une grande galette des rois, grande comme cela ? dit-il en montrant la table.

— Et une grande galette des rois, répond complaisamment le chef de famille.

— Alors, père, laisse-moi aussi prendre le chat sur tes genoux. Il aime beaucoup le dindon et la galette.

Le narrateur allait commencer son récit improvisé que lui commandaient les circonstances, lorsqu'on entendit frapper à la porte et que sur l'invitation de "entrez" par un trio de voix enfantines, on vit apparaître sur le seuil un garçon pâtissier, vêtu de la toque immaculée et de la veste traditionnelle. Il portait sur la tête un immense gâteau qui réalisait presque les désirs immodérés du petit Johan.

— La galette des rois ! s'écria le gourmand dont les yeux étincelaient de plaisir, la galette des rois !

— Vous vous trompez sûrement, mon enfant ? dit Mme Gotthelf.

L'apprenti assura qu'il ne se trompait pas, mais il ne voulut jamais dire qui l'envoyait, et il partit en toute hâte, sans attendre le léger pourboire auquel il avait droit.

La famille s'épuisait en conjectures ; seule Nanerl crut pouvoir indiquer la provenance.

— C'est l'apprenti des Eckhard, dit-elle timidement. Je le vois le dimanche au catéchisme.

Gotthelf fit un geste de colère, en montrant le poing à l'innocente galette :

— Qu'on me jette cela par la fenêtre ! cria-t-il. Espèrent-ils me payer ainsi l'intérêt de mon argent à défaut du capital ! Un mauvais gâteau manqué qu'ils n'osent servir à la pratique sans doute !

Mme Gotthelf paraissait consternée ; la douce Nanerl continuait à mettre le couvert sans mot dire, tandis que Wilhem cherchait à rallumer le poêle, et que le petit Johan pleurait à chaudes larmes. Hélas ! sa joie avait été de courte durée !

Heinrich avait le cœur trop bon pour ne pas s'apaiser devant le chagrin des autres.

— Allons, dit-il, un peu honteux de son emportement, mangez, enfants, si le cœur vous en dit ! J'aurai du plaisir à vous voir faire.

Certes, ils n'avaient aucune répugnance, les pauvres petits ! La galette était bien dorée, chaude encore, et répandait l'odeur la plus appétissante. Pourquoi donc au centre du disque ce renflement en dehors des lois qui président à la confection d'une galette ? Il semblerait presque qu'on a ajouté là une sorte de morceau pour raccommo-der une déchirure.

— C'est peut-être la fève, hasarde le petit Johan qui se passe d'avance la langue sur les lèvres. Je sais bien, si par bonheur je la trouve dans ma part, qui je prendrai pour reine.

Et se penchant vers son chat qui paraît décidément élevé à la dignité de confident, il lui dit tout bas en l'embrassant sur son museau rose :

— Si nous sommes roi, minet, nous prendrons maman pour reine.

Le chat parut approuver cette résolution ; il regarda tout autour de lui, fit entendre deux ou trois miaou mélodieux, puis, se pelotonnant sur lui-même, il se mit à ronronner comme un chat parfaitement content de l'existence.

— Allons, dit Mme Gotthelf avec son bon sourire, au plus jeune la première part ! A toi, Johan, puisque Baby ne compte pas encore.

Johan tend son assiette avec une docilité émue, mais il faut attendre longtemps, et sa petite figure exprime l'impatience.

— Qu'a donc maman aujourd'hui ? ose-t-il se demander dans son for intérieur. Pourquoi est-elle si maladroite au plus beau moment ? Elle n'en finit pas !

En effet, maman a introduit le couteau juste au milieu de la galette, mais elle a beau appuyer de toutes ses forces, le couteau n'avance pas. Il rencontre une résistance insurmontable. Il s'obstine pourtant, il persévère avec courage. La galette cédera ou dira pourquoi.

La pâte vaincue saute en l'air comme si l'on avait fait jouer la mine.

— Un petit livre ! crie Johan, qui est debout sur sa chaise pour mieux voir, un joli petit livre tout doré !

Grande émotion parmi les enfants !

— Si c'était un paroisien, pense Nanerl, — ou des contes de fées ! se dit Wilhem. Quant à Johan, il s'occupe à ramasser les débris projetés par la mine, et il les trouve excellents.

Mais non, ce n'est pas un livre ! C'est un petit portefeuille ; Mme Gotthelf l'ouvre avec un certain tremblement. Pourquoi donc devient-elle toute pâle ? Pourquoi se jette-t-elle au cou de son mari avec une si touchante affection ?

Le petit Johan est bien surpris que sa maman soit si joyeuse pour quatre petits chiffons de papier sale où Wilhem, qui a de bons yeux, a su déchiffrer à l'envers : "mille francs !"

Oui, mille, et il y en a quatre ! Comprenez-vous maintenant, petit Johan, pourquoi votre maman pleure, pourquoi votre papa se détourne en s'essuyant les yeux ?

Mais quel bruit dans l'escalier ! Quels trépignements de pas ! quels chuchotements à la porte !

Nanerl va ouvrir, et c'est une vraie procession qui s'avance.

Voici d'abord Mme Eckhard, qui porte dans ses bras un jambon de la plus belle venue. Puis M. Eckhard, chargé de bouteilles poudreuses. Puis le petit garçon à la toque blanche de tout à l'heure. C'est lui le plus chargé. Il a grand-peine à contenir sur son lit de gelée un dinde énorme qui pèse au moins douze livres !

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux enfants eux-mêmes qui n'arrivent les mains pleines de pommes et d'oranges.

— Pardon, mon brave ami, pardon, s'écrie Gotthelf, qui lâche le portefeuille pour tendre la main au maître pâtissier.

— Comment pardon ! s'écrie le digne homme. Mais c'est nous au contraire qui avons besoin d'être pardonnés, puisque nous venons nous inviter tous à souper sans cérémonie ! C'est comme l'année dernière ! Ah ! mais, par exemple, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Il en a passé, depuis, de l'eau sous le pont ! je veux dire de la pâte entre mes mains !

Et il éclate de rire, car il trouve sa plaisanterie excellente.

— Sérieusement, mon brave Eckhard, je ne puis accepter une pareille somme. Vous me payerez les intérêts, je ne dis pas, mais voilà tout.

— Allons donc ! répond l'honnête Alsacien, dont la figure rembrunit un instant. Vous moquez-vous de moi ? Je suis riche, grâce à vous, et je n'aurais pas le droit de partager mes petits bénéfices avec mon bailleur de fonds ! C'est ce qu'il faudrait voir !

Gotthelf est vaincu !

Maintenant la bière écume dans les chopes ; le vieux poêle a perdu sa physionomie mélancolique ; il ronfle de façon à couvrir la voix joyeuse des convives, et le petit Johan, dont les joues sont rouges et reluisantes comme des pommes d'api, suit d'un œil plein de respectueuse tendresse le couteau bien tranchant que maître Eckhard veut enfoncer lui-même dans la superbe dinde.

Et quand, après le repas, qui se prolonge fort tard, le père de famille se lève pour dire les grâces, il baisse humblement les yeux, et ajoute au fond de son cœur :

— Seigneur, je n'étais pas digne de vos miséricordes, car je doutais de votre toute-puissante Providence.

MARIE MARÉCHAL.

LEGISLATION NOUVELLE

Les travaux de nos représentants à Québec, dans la session qui s'est terminée le 24 décembre, n'ont pas été sans résultat, comme on peut s'en convaincre en parcourant la liste des lois sanctionnées par le lieutenant-gouverneur. Nous les avons divisées en sept catégories : 1o. les actes publics ; 2o. les actes concernant certains chemins de fer et une compagnie de navigation ; 3o. les actes relatifs aux compagnies manufacturières ; 4o. les actes qui intéressent certaines municipalités ; 5o. les actes d'incorporation de diverses sociétés ; 6o. les actes affectant des sociétés déjà en existence ; 7o. les actes relatifs à certaines personnes. Cette classification est utile à plusieurs points de vue. Voici la liste :

1o. ACTES PUBLICS :

Pour amender " l'Acte des élections contestées de Québec, 1875 " (38 Vict., ch. 8.)
 Pour amender les lois de la chasse.
 Concernant les sociétés de construction, en pourvoyant au mode de leur union ou fusion.
 Pour amender de nouveau " l'Acte des chemins de fer de Québec, 1869 " (32 Vict., ch. 51).
 Pour définir la juridiction de la cour des magistrats de district en matières civiles.
 Pour déclarer à quelle date commence à courir le délai pour le renouvellement de l'enregistrement des hypothèques, après le cadastrage.
 Pour amender et refondre les différents actes concernant le Notariat.
 Amendant l'article 210 du Code Civil.
 Pour ajouter un certain article après l'article 1030 du code municipal de la Province de Québec.
 Pour amender l'acte de cette Province, 38 Victoria, chapitre 29.
 Pour amender de nouveau la loi concernant l'instruction publique.
 Pour amender de nouveau " l'Acte des Licences de Québec, " (34 Vict. ch. 2), et les divers actes qui l'amendent et en étendent l'application.
 Pour amender l'article 2179 du Code Civil.
 Pour amender " l'Acte électoral de Québec, " 38 Vict., ch. 7.
 Pour obliger les assureurs à prendre une licence.
 Pour amender l'acte de la ci-devant Province du Canada, 24 Vict. ch. 24, relativement à la pratique de la vaccination.
 Concernant l'inhumation dans les cimetières des catholiques romains.
 Pour amender la loi concernant les droits et obligations des aubergistes.
 Pour amender les lois concernant l'éducation en cette province quant aux écoles de la cité de Montréal.
 Pour amender le chapitre 23 des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant la vente et l'administration des bois sur les terres publiques.
 Pour amender le chapitre 77 des statuts refondus du Canada concernant les arpenteurs et les arpentages.
 Concernant la compilation des statistiques des naissances, mariages et causes de décès.
 Pour aider à subvenir aux fins de l'administration de la justice.
 Pour amender l'acte de la ci-devant Province du Canada, 27-28 Vict. ch. 5, concernant l'apposition des timbres judiciaires.
 Pour amender l'acte de cette Province 38 Vict., ch. 29, amendant le chapitre 18 des statuts refondus pour le Bas-Canada.
 Pour amender le chapitre 21 des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant les inhumations et les exhumations.
 Concernant l'économie intérieure de l'Assemblée Législative et pour autres fins.
 Pour amender " l'Acte de police de Québec, " (33 Vict., ch. 24.)
 Autorisant l'émission de bons provinciaux pour payer les subsides accordés aux chemins de fer.
 Pour amender l'acte 38 Vict. ch. 4, relativement à la fabrication du sucre de betterave.
 Pour amender l'acte de cette Province 32 Vict., ch. 11, concernant la vente et l'administration des terres de la Couronne.
 Pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, pour les années fiscales expirant le trente de juin mil huit cent soixante-et-seize, et le trente de juin mil huit cent soixante-et-dix-sept, et pour d'autres fins du ressort du service public.

2o. ACTES CONCERNANT CERTAINS CHEMINS DE FER, ETC. :

Pour changer le nom de " La compagnie de chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska, en celui de " La compagnie de chemin de fer de Jonction du Lac Champlain et du Saint-Laurent, " et lui permettre de changer son tracé.
 Pour octroyer à la " Compagnie de Navigation Union, " incorporée par lettres-patentes, une nouvelle charte d'incorporation, avec des pouvoirs plus étendus.
 Pour amender de nouveau les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly.

Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston.
 Pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebec.
 Pour amender la loi concernant les octrois en argent faits à certains chemins de fer.
 Relatif à la construction du " Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. "

3o. ACTES RELATIFS AUX COMPAGNIES MANUFACTURIÈRES :

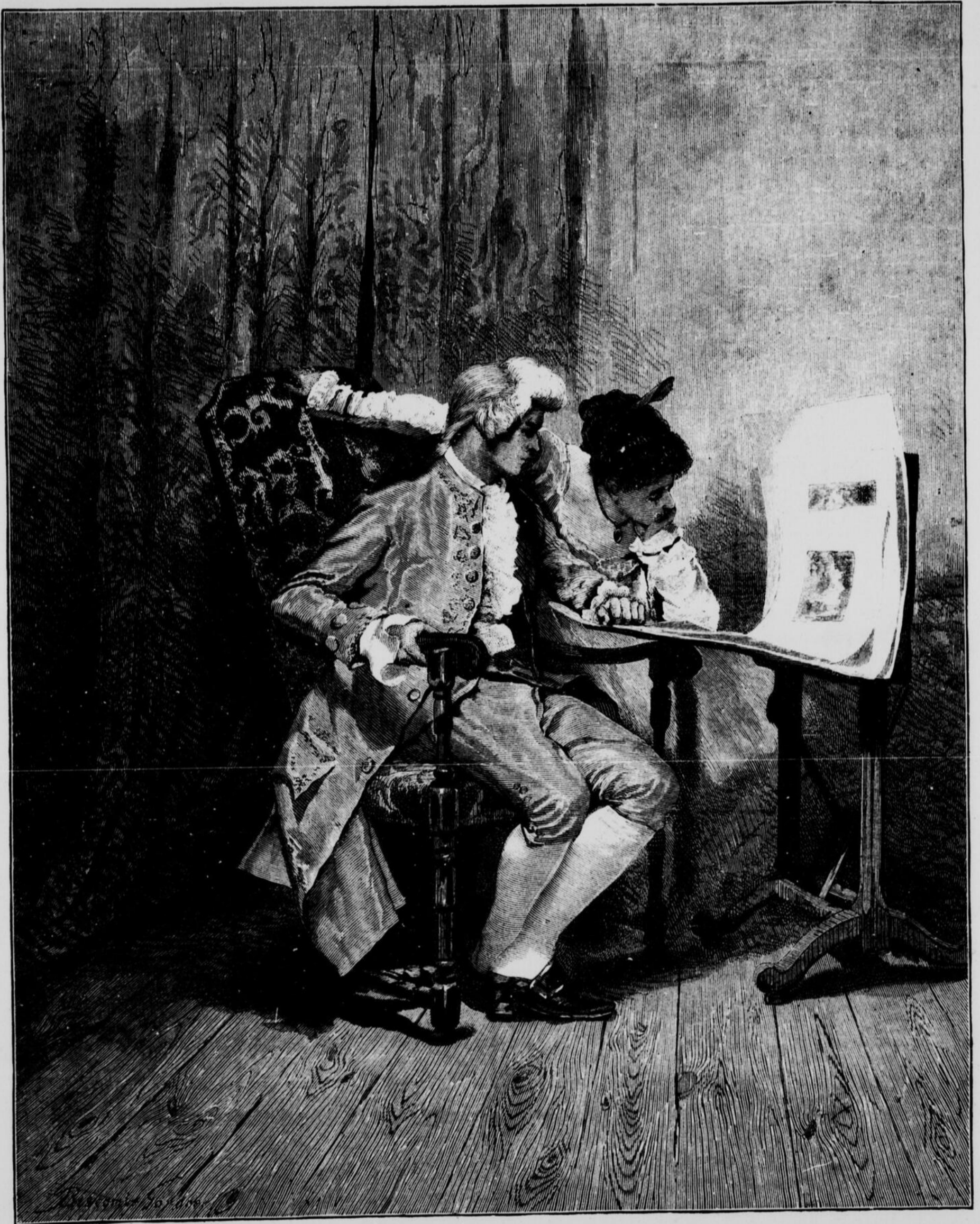
Pour incorporer la compagnie de gaz de Saint-Henri.
 Pour amender l'acte incorporant " La compagnie hydraulique et manufacturière de la rivière Richelieu. "
 Pour incorporer la compagnie dite " The Canada tanning extract company. "
 Pour autoriser la " Compagnie des moulins à coton de V. Hudon, Hochelaga, " à émettre des débiteures portant hypothèque sur les biens de la dite compagnie et pour autres fins.
 Pour autoriser la compagnie manufacturière Paton, de Sherbrooke (The Paton Manufacturing Company of Sherbrooke) à émettre du stock préférentiel.

4o. ACTES QUI INTÉRESSENT CERTAINES MUNICIPALITÉS :

Pour autoriser les commissaires d'école de la municipalité scolaire de Saint-Henri, comté d'Hochelaga, à prélever une certaine somme et à acquérir des biens immeubles et y ériger des bâtiments pour des fins d'écoles.
 Pour incorporer la cité de Sherbrooke.
 Pour amender les actes relatifs à la corporation de la cité de Montréal.
 Pour amender l'acte d'incorporation de la ville de Longueuil, 37 Vict., ch. 49.
 Pour annexer certaines parties du territoire du Saint-Maurice au comté de Champlain, pour les fins de la représentation dans l'Assemblée Législative et pour les fins municipales et de l'enregistrement.
 Pour amender l'acte 22 Victoria, chap. 106, incorporant la ville de Saint-Jean.
 Pour annexer certaines parties du township de Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice, à la paroisse de Sainte-Flore, dans le comté de Champlain, pour les fins scolaires, municipales, d'enregistrement et de représentation parlementaire.
 Pour ériger le village de Bagotville en une municipalité séparée.
 Pour annexer certaines îles dans la paroisse de Soré, comté de Richelieu, à la paroisse de la Visitation de l'Île du Pads, comté de Berthier, pour les fins parlementaires, municipales, scolaires et d'enregistrement.
 Pour amender l'Acte de cette Province, 38 Vict., ch. 79, intitulé : " Acte pour incorporer la cité de Hull. "
 Pour amender l'acte vingt-sept Victoria, chapitre vingt-trois, intitulé : " Acte pour incorporer la ville de Joliette. "
 Pour amender de nouveau les dispositions des divers actes concernant l'incorporation de la cité de Québec.
 Pour diviser la municipalité de Newport, dans le comté de Gaspé, en deux municipalités séparées.
 Pour détacher une certaine partie du comté de Lotbinière et l'annexer au comté de Beauce pour les fins scolaires, municipales, d'enregistrement et de représentation parlementaire, et pour ériger civilement la paroisse de Saint-Séverin.
 Pour détacher du comté de Terrebonne la partie de la paroisse de Sainte-Monique située dans ce comté, et l'annexer au comté des Deux-Montagnes, et pour annexer certaines terres détachées du domaine du lac des Deux-Montagnes à la paroisse de St. Benoît, comté des Deux-Montagnes, pour les fins parlementaires, d'enregistrement, municipales et scolaires.
 Pour détacher une certaine partie du comté de Bellechasse et l'annexer au comté de Montmagny pour les fins parlementaires, d'enregistrement, municipales et scolaires.
 Pour détacher du comté de Dorchester, une partie de la paroisse de Saint-Antoine, située dans ce comté, et l'annexer au comté de Bellechasse pour les fins parlementaires, d'enregistrement, municipales et scolaires.
 Pour renvoyer à la perte de certains registres des actes de l'état civil de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir, comté de Rouville.
 Pour étendre la juridiction du commissaire des incendies pour la cité de Québec.
 Pour enlever les doutes relatifs à l'authenticité de certains registres des actes de l'état civil dans le comté de Rimouski.

5o. ACTES POUR INCORPORER LES SOCIÉTÉS DONT SUIVENT LES NOMS :

" Les Frères du Sacré-Cœur. "
 La congrégation des religieuses " Carmélites dechaussées de Rimouski. "
 Le corps de musique du village de Lauzon.
 " Les Frères des Ecoles Chrétiennes. "
 Le collège de Notre-Dame, Côte-des-Neiges.
 " L'Association littéraire et de bienfaisance des jeunes Irlandais, " de Montréal.
 " L'institut littéraire de Saint-Patrice de Québec. "
 Le " Collège des Dames de Compton. "
 Le Club Canadien, de Montréal.
 " La Compagnie d'Assurance Patriotique du Canada. "
 " The Dunham Ladies' College. "



LE PORTEFEUILLE

"The Church Home," de Montréal.
 Le crédit foncier du Bas-Canada.
 La Communauté des Religieuses du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Grâce, diocèse de Montréal.
 L'Association Chrétienne des Femmes de Québec.
 Le collège de Saint-Césaire.

60. ACTES AFFECTANT DES SOCIÉTÉS DÉJÀ EN EXISTENCE ;

Pour autoriser le recteur et les marguilliers de l'église de Saint-Etienne, dans le diocèse de Montréal, "à vendre la dite église et la propriété sur laquelle elle est bâtie, et à construire une autre église ailleurs."
 Pour changer le nom de "la Société Provinciale permanente de construction," en celui de "Compagnie P. provinciale de prêt," et pour étendre ses pouvoirs.
 Pour changer le nom de la "Société Permanente de Construction de Montréal," en celui de "Compagnie de Prêt de Montréal," et pour en étendre les pouvoirs.
 Pour déclarer et définir les pouvoirs des syndics de l'Église libre (Free Church) de la rue Côté, à Montréal, au sujet de sa propriété.
 Autorisant l'Évêque Catholique Romain ou la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Montréal, à vendre un immeuble destiné par le testament du Rév. Louis-Marie Le-Jebvre à l'établissement d'un hôpital en la paroisse Sainte-Geneviève.
 Pour autoriser la vente d'un certain bien-fonds substitué par l'acte des dernières volontés et le testament de Dame Marie Orkney.

70. ACTES RELATIFS A CERTAINES PERSONNES :

Pour autoriser le barreau de la Province de Québec, section du district de Montréal, à admettre Louis-Philippe Guillet au nombre de ses membres, après examen.
 Pour autoriser la chambre provinciale des notaires à admettre Charles-Euchariste-Octave-Thomas Tranchemontagne à la pratique du notariat.
 Après avoir donné son assentiment à ces Actes, il fut à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de clore la première session du troisième Parlement de la Province de Québec par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :
 Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je dois vous féliciter sur les travaux que vous avez accomplis pendant cette première session du troisième parlement de la province de Québec.

Vos discussions au sujet des matières importantes sur lesquelles vous avez été appelés à légiférer, ont été marquées au coin de l'urbanité et de l'intelligence des affaires, et ont pris un caractère élevé que j'ai constaté avec satisfaction. Pendant toute cette session, vous avez donné des preuves de votre zèle, de votre patriotisme et de vos sentiments de loyauté envers Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je vous remercie des subsides que vous avez si généreusement votés. Je veillerai à ce qu'ils soient employés de la manière la plus efficace et la plus économique.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Au moment où vous allez vous séparer pour rentrer dans vos foyers, et à la veille d'une année nouvelle, je fais des vœux pour votre bonheur, et je prie la divine Providence de continuer sa protection sur vos familles et sur tous les habitants de cette fidèle et loyale province.

JANVIER

Il est venu, le bonhomme Hiver, avec sa froide mine, son manteau de neige et sa perruque à frimas ! Chaque jour, depuis le solstice de décembre, il a fait un pas de plus. A son approche, les fontaines cessent de couler, les rivières s'arrêtent, emprisonnées par la glace, et pendant qu'il brode ses fines dentelles entre les rameaux dépouillés, pendant qu'il étend sur la prairie les cristaux délicats de son givre étincelant, la terre prépare en silence la moisson que juillet verra mûrir.

Alors on se serre frileusement autour de la cheminée hospitalière ; l'hiver rassemble comme l'été disperse, et il est bon de commencer l'année les uns auprès des autres. Mais janvier n'a pas toujours été à la tête des douze mois. Chez les Romains, il ne venait qu'en onzième ligne ; ce fut Jules César qui, dans sa réforme du calendrier, lui donna la place qu'il occupe aujourd'hui. Il la perdit avec le Christianisme, qui fit commencer l'année au jour glorieux de la résurrection du Sauveur. Charles IX, par son édit de 1563, rendit à janvier le premier rang, qu'il occupe encore.

Janvier (le *Januarius* des Romains, consacré au dieu de la paix) est vraiment le Janus à double face ; comme son patron mythologique, il se présente sous deux aspects : d'un côté, il regarde devant lui, et alors il a le visage serein et le sourire plein de promesses ; c'est l'année nouvelle qui s'avance avec son riant cortège d'illusions et de chimères ; de l'autre, il regarde en arrière ; son front est chargé de soucis, comme celui d'un vieillard qui a porté le poids des longs jours écoulés ; c'est l'année qui s'en va avec ses regrets, ses labeurs, ses déceptions et ses peines cuisantes !

Pour vous, mes jeunes amis, janvier est le mois des étrennes, des joyeux présents de bonne

année ; c'est le mois où la fève, cachée dans sa friande retraite, vous offre une royauté d'un jour ; où saint Charlemagne, patron des écoliers studieux, vous convie à son banquet d'honneur. Que de plaisirs ! Sans oublier les batailles de neige, les glissades sur la glace, unie comme un miroir, et le patinage pour les plus favorisés. Mais pendant que vous rentrez le visage animé et les yeux brillants, auprès du foyer dont la flamme réjouit, songez aux enfants sans mère, sans abri et sans feu. Et lorsque vous passez dans les rues où la bise souille, si vous rencontrez quelque pauvre abandonné, ne vous contentez pas de remuer au fond du cœur la Providence qui vous a tant donné. Donnez à votre tour ! Ce sera encore là, je vous assure, le plus doux de tous vos plaisirs de janvier.

MARIE MARÉCHAL.

SCIENCE APPLIQUÉE

Salubrité économique du chauffage.— La France consume, chaque année, 9 millions de cordes de bois : elle n'en produit que 4 millions et demi. Elle est donc forcée de faire venir de l'étranger la moitié du bois nécessaire. D'où la cherté de combustible.

Un nouveau procédé, émanant d'un chimiste, vient de se produire ; s'il réalise toutes ses promesses, non-seulement il affranchirait la France de l'étranger, mais au point de vue de l'hygiène, de la santé, il serait d'un prix inestimable.

En allumant du bois moulu, imprégné de sels inoffensifs, il procure une chaleur de printemps qui, bien que ne dégageant ni gaz ni fumée, puise dans son propre foyer la chaleur dont tout calorique a besoin pour s'alimenter. L'air ambiant n'est ainsi nullement atteint.

La santé y gagnerait en même temps que la fortune publique, car il suffirait en France de 3 1/2 millions de cordes, c'est-à-dire une quantité de bois inférieure à la production, pour chauffer tous les logements durant les hivers les plus rigoureux.

L'inventeur estime, en effet, qu'il suffirait de 5 livres de bois moulu chimiquement préparé, et dont le prix variera entre 4 et 5 centimes, pour chauffer pendant douze heures 3000 pieds cubes d'air.

Le ministre des travaux publics, comprenant que cette découverte, utilisée dans tous les établissements de l'Etat, procurerait une économie de 80 pour 100 au Trésor, a chargé MM. Alphan et Davioud, membres de la Commission municipale du chauffage de la ville de Paris, d'examiner ce procédé chimique et de lui faire un rapport à ce sujet.

Comme cette découverte peut devenir d'une grande importance en Canada, surtout pour utiliser les déchets des moulins à scie et les convertir en un combustible commode et à bon marché, nous communiquerons à nos lecteurs le résultat de l'examen que doivent faire MM. Alphan et Davioud, et, si nous l'obtenons, la formule du procédé chimique.

Conservation des cordes.—Quelle est la meilleure préparation pour augmenter la durée des cordes, en les préservant de la putréfaction ? Ce résultat, éminemment utile, est obtenu d'une façon très-sûre au moyen d'une double opération.

Les cordes sont d'abord sulfatées comme les poteaux télégraphiques et les traverses qui supportent les rails des chemins de fer. Il suffit, pour cela, de les plonger, sèches, dans un bain de sulfate de cuivre préparé à raison de 20 grammes de cette substance par litre d'eau, et de les y laisser tremper durant quatre jours ; après quoi on les fait sécher.

Il faut ensuite ou bien les goudronner ou bien les immerger dans de l'eau de savon. Le goudron, en enveloppant la corde, y retient mécaniquement le sel de cuivre ; le savon y fixe ce sel par une réaction chimique tout aussi efficace. Dans l'un et l'autre cas, les cordes sont à l'abri de la dent des rats pour qui le sulfate de cuivre est un poison ; mais le goudronnage, qui constitue une préparation très-économique, a de plus l'avantage d'écartier ces animaux et de sauver ainsi de leur dégoût les objets que la corde attache. Cependant, l'odeur forte à laquelle elle est dû cet avantage devient quelquefois elle-même un inconvénient : on devra, dans ce cas, donner la préférence aux cordes préparées au savon, qui restent inodores et ne sont pas poisseuses. Voici, au surplus, en quoi chacune de ces opérations consiste :

On fait chauffer du goudron dans un poëlon, on y plonge la corde, et on la tire aussitôt à la filière de façon à la débarrasser de l'excédant de goudron, tandis qu'il est encore chaud. La filière n'est autre chose qu'une branche fendue et munie d'une double entaille formant dans la jointure un trou rond. On complète le nettoyage en passant la corde sur une poignée d'é-toupes.

La seconde méthode consiste à faire tremper la corde dans une solution de savon à 100 grammes par litre. Il se forme un savon cuivrique qui, mieux encore que le goudron, prévient le chanvre de la putréfaction.

Une courte observation en finissant. Il importe que l'eau sulfatée ou l'eau de savon ne soit pas entièrement absorbée par la corde, sans quoi l'on ne serait pas sûr qu'elle a pénétré jusqu'au centre. Il sera dès lors économique de réserver quelques paquets, qui serviront à épuiser l'excédant de préparation que les premières cordes auront laissé.

PLAISANTERIES

On parle d'un refroidissement entre le comte de Chambord et le comte de Paris.
 Que devient le proverbe : "les bons comtes font les bons amis ?"

Une demoiselle vient de se faire recevoir médecin. Si cet exemple se propage, on ne dira plus, en parlant de celui qui épousera l'une de ces doctoresses : un tel a pris femme.
 On dira : a pris médecine.

On lit dans un journal français, à propos d'une lutte entre un garçon de ferme et un taureau en furie :

Le taureau lança en l'air, à plusieurs reprises, le malheureux jeune homme, qui, à chaque fois, retombait sur SES cornes.

Le *Sicéle* vient de faire faire un pas immense à la médecine légale.

Il annonçait l'autre jour qu'on avait retiré de la Seine le cadavre d'un malheureux marinier, et ajoutait :

L'enquête faite sur le corps de cet infortuné a constaté qu'il laisse une femme et cinq enfants.

Un éditeur du *Colorado* voulant rappeler ses abonnés à leur devoir, envoya cette note :

"Cette semaine, nous avons reçu des pickles et des pommes de terre comme souscription ; maintenant si vous voulez apporter du vinaigre pour les pickles et du bois pour faire cuire les pommes de terre, nous pourrions vivre jusqu'à la saison des artichauts..."

Tous ceux qui reçoivent et donnent des bonbons comprendront facilement.

UNE JEUNE FILLE.—Tu sais, maman, ce joli sac de bonbons que Marguerite m'avait envoyé et qu'ensuite j'ai envoyé à Marie ? Hé bien ! il faut que Marie l'ait envoyé à Alice, car Alice vient de me l'envoyer !

Si tous les sacs de bonbons racontaient leurs impressions de voyage !

Dans un feuilleton de la petite presse : Voici le début du premier chapitre :

La neige s'étendait sur la nature comme un immense crêpe.

O métaphore ! voilà bien de tes coups !

Et la conclusion du même chapitre ! un chef-d'œuvre de naïveté :

"... La comtesse tomba évanouie... quand elle revint à elle, elle était morte."

Un infortuné bambin de dix ans a été doté par ses parents d'un parrain peu généreux.

Il lui demandait hier :

—Dis donc, parrain, qu'est-ce que tu charges Noël de mettre dans mon soulier ?

—Allons donc, mon enfant, tu n'es plus assez petit maintenant pour mettre ton soulier dans la cheminée.

—Ce n'est pas cela, répond l'enfant tout fâché ; dis plutôt que tu trouves que mon soulier est devenu trop grand !

En cour d'assises.

Le président interroge une gentille petite femme à l'air doux et candide, qui est accusée d'avoir empoisonné son mari, lequel était pharmacien.

On a trouvé dans votre commode différents poisons, provenant du laboratoire de votre mari. Pourquoi, parmi ces substances, est-ce l'arsenic que vous avez choisi pour l'empoisonner ?

L'accusée, levant les yeux au ciel :

—C'est le poison qu'il préférait !

Scène d'intérieur chez un homme positif et pratique :

Personnages : Monsieur, Madame et Bébé, que la mère interroge sur l'histoire sainte.

—Voyons, dis à maman pourquoi le bon Dieu a puni les frères de Joseph ?

—Parce qu'ils l'ont vendu trop bon marché, répond l'enfant.

—Est-il drôle, ce gamin-là ! s'écrie le père charmé ; tiens, voilà dix sous ! qu'est-ce que tu en feras ?

—Je les donnerai au pauvre petit pauvre qui est sous la porte cochère en face.

—Ah ! bien, si tu dis des bêtises à présent !... dit le monsieur positif avec découragement.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

(Suite.)

XIV

Un cri sourd répondit à la détonation de l'arme. Fabulé et les trois nègres qui l'accompagnaient descendirent de l'arbre et se dirigèrent vers le point où la balle avait dû porter. Arrivés au terme de leur course, ils trouvèrent le terrain labouré et imbibé de taches de sang, mais désert.

Le chef *marron* promena autour de lui un regard courroucé et perçant ; il vit à quelque distance un léger frémissement dans les herbes, indice certain d'une fuite difficile et douloureuse.

D'ailleurs, les traces de sang, que la terre n'avait pu encore boire, marquaient le chemin qu'avait pris le blessé.

Fabulé et les trois nègres entrèrent hardiment dans ce sentier et ne tardèrent pas à rejoindre Macandal, se traînant péniblement atteint par la balle, qui avait pénétré dans ses chairs sans le blesser dangereusement. Le mulâtre essaya de se dresser et de s'adosser à un tronc d'arbre pour défendre sa vie ou sa liberté contre ses quatre adversaires. Fabulé s'avança hardiment vers lui et lui asséna sur la tête un coup de la crosse de son mousquet. Le coup eût été mortel, si le mulâtre ne l'eût évité en partie. Mais déjà affaibli par la perte de son sang, il tomba évanoui.

—Enfin ! murmura Fabulé, en retournant le corps du malheureux pour s'assurer s'il était mort ou seulement blessé.

Sur l'ordre de son chef, l'un des nègres chargea Macandal sur ses épaules et le transporta au camp.

Quand Macandal eut repris connaissance, après l'application sur sa blessure de certaines herbes dont les nègres ont conservé le secret : —Tu ne veux donc pas me faire mourir ? demanda-t-il à Fabulé.

—Non, répondit celui-ci ; j'ai à tirer de toi un meilleur parti. Demain, je te conduirai moi-même à Saint-Pierre, et je te livrerai aux blancs.

—Tu vas donc me vendre lâchement ? —Ta capture servira à me faire pardonner quelques-uns des crimes dont les blancs m'accusent. Tu sais bien qu'on fait grâce à un nègre *marron* qui en ramène un autre.

Macandal n'avait craint d'abord qu'une chose, c'est qu'on le fit partir tout de suite. Il comptait sur cette nuit de repos que Fabulé lui laissait pour réparer ses forces et tirer de nouveau parti de sa position.

J'ai dit tout-à-l'heure que la blessure de Macandal n'était point grave ; les remèdes qui lui furent appliqués avaient promptement déterminé un mieux que le mulâtre eut la prudence de dissimuler sous des dehors d'angoisses et de souffrances admirablement feints. Avec cette faculté merveilleuse que possèdent les nègres de dominer le plus cuisant mal ou même de se l'infliger, Macandal se composa un calme d'esprit qui influa considérablement sur l'état de sa blessure.

Le lendemain, Fabulé ordonna à un des *marrons* de l'accompagner pour conduire le prisonnier à Saint-Pierre.

Le nègre saisit d'une main Macandal par le poignet, et son *bangala* dans l'autre, ils se mirent en marche tout trois.

Fabulé avait calculé le temps de manière à arriver le soir même à Saint-Pierre.

XV

Vers le milieu de la journée, la chaleur dans les Antilles est si lourde et les rayons du soleil sont si ardents, qu'ils semblent des lames de feu qui pénètrent dans les chairs. Les nègres eux-mêmes, dont la peau paraît être une cuirasse impénétrable, sont obligés de chercher l'ombre et de demander un repos un surcroît de forces. Fabulé s'enfonça dans le massif d'un bois de corossoliers dont les épaisses branches formaient comme un toit de verdure ; il vida saalebasse d'eau-de-vie, s'étendit sur le sol pour dormir, après avoir garotté les bras de son compagnon et ceux de son prisonnier, et enveloppa autour de son propre corps la double corde qui les enchaînait. Cette précaution lui parut suffisante pour prévenir toute tentative d'évasion. Macandal feignit de s'endormir ; il surveillait le sommeil de Fabulé et du nègre momentanément captif comme lui. Ce dernier, fidèle à sa consigne malgré le témoignage de défiance que venait de lui donner son chef, était demeuré assis à cinq pas de Macandal l'œil fixé sur lui. Quand le mulâtre fut bien assuré que Fabulé dormait profondément, il se dressa sur son séant et regardant en face son gardien :

—Ne dis pas un mot, murmura-t-il, ne pousse pas un cri, ne fais pas un geste, et écoute-moi.

Le nègre, dominé par le regard ardent de Macandal, par la fermeté de sa voix, par la bravoure qui transpirait dans tous ses traits, resta muet et comme fasciné. Ses grands yeux jaunes, sa lèvre béante, l'hébétement de son visage témoignaient de la curiosité où il était d'entendre ce qu'allait lui dire Macandal. Après avoir tourné la tête du côté de Fabulé et s'être assuré de nouveau qu'il dormait bien réellement :

—As-tu réfléchi à ce qui va t'arriver quand tu seras à Saint-Pierre ? lui demanda Macandal. Tu crois que parce que tu n'auras ramené du *marronnage*, on t'accordera ton pardon, et que le lendemain tu pourras reprendre le chemin des bois ? Eh bien ! tu te trompes, et Fabulé se sert de toi comme d'un instrument stupide pour accomplir une vengeance inutile et vaine. Rien de ce qu'il te fait espérer ne se réalisera.

Le nègre tendit le cou vers Macandal, et se prêta toute oreille à son discours tentateur.

—Moi, au contraire, je suis assuré de mon pardon si je veux rentrer sûr l'habitation ; j'en ai pour garantie la bonté de mes maîtres. Je n'ai donc pas peur qu'un coup de fouet me tombe sur les épaules, ni qu'on me mette le carcan, ni que l'on m'attache les fers aux pieds ; en sorte que je pourrai partir *marron*, s'il me plaît.

Un sourire stupide sépara les lèvres du nègre et montra ses dents blanches enéchassées dans des gencives violettes. Il avait compris déjà, en partie du moins, le sens de l'insinuation de Macandal ; et quand celui-ci tourna encore une fois la tête du côté de Fabulé, le nègre dirigea également son regard sur son chef, et sa figure, impassible tout-à-l'heure, s'éclaira subitement.

Un simple mouvement de ses lèvres, qui n'osaient ou ne pouvaient articuler une parole, demanda à Macandal de continuer.

—Sais-tu ce qui t'attend là-bas quand tu m'auras livré au géolier? On te mettra à la géole aussi, toi!

—Et Fabulé? demanda le nègre qui se décida enfin à rompre son silence, étonné et attentif.

—Est-ce que tu crois que Fabulé sera assez bête pour oser entrer dans Saint-Pierre? Il sait à quoi s'en tenir sur les promesses des colons, lui. Il te laissera me conduire à la géole et s'arrêtera à quelques pas de Saint-Pierre; puis quand il sera bien assuré que tu ne pourras pas manquer d'exécuter ta commission, il s'en retournera au fond des bois, débarrassé de moi et peu soucieux des misères auxquelles il t'aura condamné.

Le nègre frissonna de la tête aux pieds; son torse nu et luisant se couvrit de larges gouttes de sueur qui étaient comme des larmes que son corps laissait couler sous la menace des supplices. En même temps, il lança sur Fabulé un regard plein de rage féroce.

—Tandis que lui, fit Macandal en désignant le chef endormi, oh! c'est autre chose. On nous donnerait la moitié de la Martinique pour le livrer à la vengeance des colons. Cette grâce menteuse qu'il te promet en me ramenant à mon maître, nous l'obtiendrons, et, avec notre pardon, tout ce que nous voudrions pour cette capture que ni les soldats du roi, ni les colons, ni les Caraïbes n'ont encore pu faire.

Le nègre tordait ses bras impuissants et faisait des efforts surhumains pour se débarrasser de ses liens.

—Et puis, reprit Macandal, qui tenait son complice en son pouvoir, pardonnés, nous partirons marrons quand il nous plaira, et regagnerons les mornes. On me fait guerre en ce moment, on me poursuit; mais les blancs ne sont pas encore entrés dans mon camp. Nous les vaincrons, nous aurons pour nous le pillage, l'incendie, nos vengeances à satisfaire; le pays nous appartient, les Caraïbes deviendront nos amis et nos alliés, et nous donnerons la liberté à tous les esclaves.

Le nègre, ivre des paroles de Macandal, lesquelles pénétraient dans son esprit par toutes les fissures qu'y avaient ouvertes la crainte d'un châtiement dû à la trahison, et la perspective d'une liberté mieux assurée; le nègre, dis-je, lutta avec une incroyable énergie pour rompre les liens qui retenaient ses bras captifs.

Ses yeux lançaient de véritables éclairs, ses narines gonflées soufflaient une tempête de colère. Macandal, plus calme et plus prudent, se gardait d'ajouter un mouvement aux trépidations furibondes de son compagnon, de peur d'éveiller Fabulé. Un genou fortement appuyé sur la corde qui séparait les deux nègres, il interceptait ainsi toute communication entre eux. Il suivait d'un regard attentif le progrès lent des efforts de son compagnon, dont les muscles d'acier avaient assoupli le nœud de ses liens.

Quand Macandal eut aperçu que la corde s'était assez distendue entre les poignets du nègre pour que, au prix même d'une violente douleur, il fût possible de triompher du dernier obstacle:

—Approche-toi, lui dit-il à mi-voix, pose tes poignets à terre; souffre, mais ne pousse pas un cri, ou nous sommes perdus!

Le nègre fit ce que lui avait commandé Macandal. Son corps tremblait, le sang s'était retiré de son visage où l'on pressait dans la décomposition des traits une pâleur invisible; son cœur battait avec une violence extrême. Dès que le nègre eut posé ses mains à plat sur la terre, Macandal plaça son genou entre ses deux bras, et appuyé sur la corde déjà amoillie:

—Tire sur tes mains, dit-il au nègre.

En même temps que celui-ci accomplissait cet ordre avec une énergie de fataliste, Macandal donnait une si violente secousse à la corde que l'une des mains du nègre se trouva subitement dégagée; mais le lien, en se retirant, lui emporta une partie des chairs jusqu'à l'os, et les phalanges restèrent à nu, sanglantes, tuméfiées et à moitié brisées. Macandal éprouva un sentiment d'horreur à cette vue; le nègre trembla sur ses jarrets et s'affaissa, le cœur défaillant et les membres glacés.

A ce moment, Fabulé fit un mouvement qui indiquait son réveil. Les deux complices respirèrent leur sang-froid en présence du danger. Macandal se jeta comme une bête fauve sur la poitrine de Fabulé, et s'y cramponna de tout le poids de son corps. Le nègre, libre désormais de ses mouvements, de sa main valide saisit le chef à la gorge et de l'autre, arrachant de sa ceinture le couteau qui y était attaché, il coupa les liens de Macandal, qui put soutenir à forces égales la lutte où son camarade impuissant eût succombé en les perdant tous deux.

Fabulé bondissait sur le sol; ses reins semblaient contenir des ressorts infatigables. Tantôt il parvenait à dégager ses cuisses et ses jambes de la lourde étreinte où les retenaient les deux corps littéralement enlacés dans le sien, et se faisant un point d'appui de ses larges épaules clouées à terre, il décrivait dans l'air, en cercles inabordable, de gigantesques courbes; tantôt au contraire, affranchissant son torse de la pression de ses deux adversaires, il se levait sur son séant, et, toujours prisonnier par une moitié de son corps, il lacerait leurs côtes, leurs bras avec ses ongles, avec ses dents. Une fois il parvint à se dresser sur ses pieds, non point pour tenter la fuite, mais pour entreprendre une lutte formidable, féroce, à coups de tête, comme les bœliers, à coups de griffes et à pleines mâchoires, comme les lions et les panthères.

XAVIER EYMA.

(A continuer.)

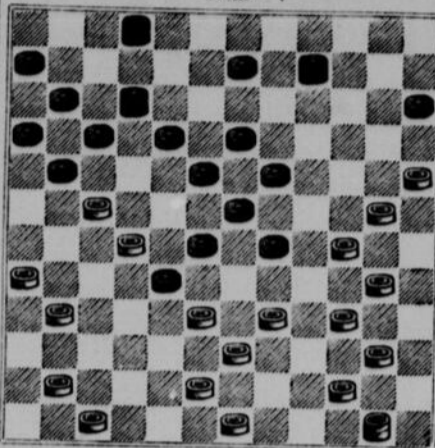
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

PROBLÈME No. 5

Par Ferdinand Riendeau, Montréal

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 3

Table showing the solution for the 3rd problem. It lists moves for 'Les Blancs jouent' and 'Les Noirs jouent' with corresponding piece numbers and positions.

Solutions justes du Problème No. 3.

Montréal:—C. Boudrias, J. E. Tourangeau, J. Lande, O. Leblanc, J. Riendeau, G. Massé, W. Rousseau et Ar. Peltier. Pointe-Claire.—Moïse Leclère.

Prix du Marché de Détail à Montréal

A large table listing market prices for various goods in Montreal. It is organized into sections: FARINE (flour), GRAINS (grains), LÉGUMES (vegetables), LAITIÈRE (dairy), VOLAILLES (poultry), GIBIERS (game), VIANDES (meat), and DIVERS (miscellaneous). Each item has a price range listed.

Marché aux Bestiaux

A table listing prices for various types of livestock, including beef, veal, sheep, and pigs, with prices per unit.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE

A St. Patrice de Tingwick, le 31 ult., l'épouse de M. J. S. Baudette, un fils.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital. - - - - - \$6,000,000
Actif Disponible, - - - - - pres de - \$1,200,000



OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES.
Gérant Général: ALFRED PERRY.
Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY.

Vice-Président: JOHN OSTELL.
Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing assets in gold, including bonds, stocks, and other securities, with their respective values.

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie - \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

6-45-4-141

Etrences! Etrences! Etrences!

PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS.

LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM,

Patissier-Confiseur,

No. 560, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

Mr. V. DEOM informe les familles qu'il confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrences et pour Desserts. Aussi un choix de Confiteries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché.

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAVER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES.

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c.

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique,—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés.

ROULEAUX ET AN-

NEAUX, aussi BARRÉS D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous serez toujours la peau du visage d'une éblouissante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la poste recevra une bouteille par la poste suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 190, Rue St. Laurent.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR,

AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

6-49-9-149

CAR LE SANG, C'EST LA VIE.

CELEBRE

PURIFICATEUR DU SANG

DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoye et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Scorbuts et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires

Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause. Commence mélangé est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour préparer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste,

APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MERCEUR & Cie., MONTREAL

Expédié par la poste sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

Coutellerie

FOURCHETTES ET CUILLERES, HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez

L. J. A. SURVEYER,

6-19-52-105

524, Rue Craig, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au No. 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESSARATS.